

# Bureau de Désertion de l'emploi



Manuel non-exhaustif de débrouille individuelle et collective contre la société capitaliste



**Emploi** : Tout type d'activité où on échange du temps contre de l'argent et qui s'insère dans une logique économique et est défini par un contrat.

Ex : Salariat, auto-entrepreneuriat. Travail libéral, commerce indépendant ...

Cette brochure n'est qu'une première version, elle ne demande qu'à être actualisée, complétée, corrigée. C'est d'autant plus nécessaire de réactualiser les infos qu'on nous flique de plus en plus, change sans arrêt les règles d'accès aux droits sociaux, réduit nos droits et notre espace de liberté.

N'hésites pas à y apporter tes contributions, témoignages sur ton expérience ou corrections (déso si on a dit des bêtises par moment) par mail à [bureau-desertion-emploi@riseup.net](mailto:bureau-desertion-emploi@riseup.net) !

Les contributions seront ajoutées régulièrement sur le wiki [bdt.ouvaton.org](http://bdt.ouvaton.org) et de temps en temps on réactualisera la version brochure lorsqu'il y a de grosses mises à jour !

Et si tu veux t'impliquer davantage dans cette brochure, réfléchir à comment on sort de l'emploi quand est pas une personne blanche valide cisgenre célibataire sans enfants et qu'on doit prendre en compte des oppressions ou événements de la vie comme des enfants, un crédit ..., (et pourquoi pas créer un forum d'entraide sur le wiki, imaginer des discussions ici ou là, des rencontres de la sortie de l'emploi ...) envoies nous un mail à [bureau-desertion-emploi@riseup.net](mailto:bureau-desertion-emploi@riseup.net) pour qu'on en discute !

Ah oui aussi petite info en passant : si tu n'as pas envie de recopier les liens des notes de bas de pages, ils sont dispos sur le wiki [bdt.ouvaton.org](http://bdt.ouvaton.org) dans la rubrique Biblio - références !

La majorité des photos de la brochure sont la création du chouette collectif chomeuses go on! tu peux retrouver tous leurs visuels (et même t'en faire envoyer) par ici : <https://thechomeusegoon.wordpress.com>

Le Bureau de désertion de l'emploi, Juillet 2022

# SOMMAIRE

<i>INTRODUCTION</i> .....	4
<i>POURQUOI CRITIQUER LE TRAVAIL ET L'EMPLOI ?</i> .....	6
<i>0.5 DÉSERTER L'EMPLOI SANS SE RETROUVER SANS RESSOURCES</i> .....	9
Arrêt maladie pour s'échapper de temps en temps du travail.....	10
Démissionner.....	11
Se faire licencier.....	11
Le cas de l'abandon de poste.....	11
L'inaptitude médicale à exercer son emploi.....	12
La rupture conventionnelle.....	12
Et dans la fonction publique ?.....	12
<i>1 DÉBROUILLE ADMINISTRATIVE</i> .....	14
1.a Revenu de Solidarité Active, Allocations Adultes Handicapé.e.s, la retraite avant l'âge.....	15
1.b Pole emploi, entrez dans le Jeu de Rôle Grandeur Nature de l'emploi.....	18
1.c Associations, des "alliées" qui veulent nous faire bosser.....	23
1.d Assurance Maladie : PUMA - CSS - AME, se soigner gratos ou presque.....	25
1.e Mission Locale, pour avoir quelques sous en attendant le RSA (pour les – de 25 ans).....	26
1.f CCAS, pour gratter un peu de sous.....	30
1.g SNCF et cie, voyage voyage.....	31
1.h Bourse et Crous, les études ça peut rapporter [un peu!].....	32
1.i ASPA, la retraite des pauvres.....	35
1.j ADA, un RSA option flicage +++ pour les sans paps.....	35
1.k Travailler le moins possible quand on a un titre de séjour.....	36
1.h Permanences administrative autogérée, pour moins galérer collectivement.....	36
<i>2. DÉBROUILLE ET ORGANISATION COLLECTIVE</i> .....	38
<b>A - Débrouilles qu'on peut faire dans son coin ou en collectif</b> .....	39
Chourse.....	39
Échange temps contre nourriture (ou un logement ou d'autres biens) individuel ou collectif.....	40
Pratiques d'autonomie.....	41
Auto-réduire ses dépenses de carburant et d'élec.....	42
Récup - glanage.....	43
Auto-réduire son loyer.....	45
Travailler moins pour gagner plus, quand on a pas le choix !.....	45
<b>B - Réquisition et réappropriation</b> .....	47
Lieux collectifs autogérés - Centre sociaux autogérés.....	47
Squats.....	47
ZAD.....	48
Des Zones d'Autonomie Collective.....	48
Autoréduction collective.....	49
<b>C - Mutualisation</b> .....	51
Mutualisation d'objets, de lieux, d'argent, de savoirs.....	51
Ferme - jardin collectif.....	52
Brasserie associative.....	52
Réseau de ravitaillement alimentaire.....	53
Ressourcerie - Recyclerie.....	53
Espaces de gratuité - Freeshop.....	53
L'autonomie dans la santé.....	54
Intérêt du statut associatif.....	56
<i>BIBLIO</i> .....	58

# INTRODUCTION

Le très officiel Bureau de Désertion de l'Emploi est né du constat qu'on manque d'outils pratiques sur la sortie de l'emploi. Le principe de l'emploi n'est pas très critiqué en général, même dans le milieu militant de gauche radicale. C'est souvent vu comme un truc personnel et privé au contraire du capitalisme qui lui est ouvertement critiqué. Pourtant, de la critique du travail en théorie, il y en a en veux-tu en voilà! Mais après avoir lu Bullshit Job de David Graeber, Boulots de merde de Julien Brygo et Olivier Cyran, Manifeste contre le travail du groupe Crisis ...) eh ben on est pas très avancé pour sortir concrètement de l'emploi dans nos vies! Ou plutôt sortir l'emploi de nos vies une bonne fois pour toutes! Même l'emploi "alternatif" hein! C'est bon quoi, les boulots ultra précaires dans l'associatif avec aucun respect du code du travail et une abnégation forcée, ça va 5min et c'est vraiment pas satisfaisant! Pareil pour le piège de l'Économie Sociale et Solidaire qui n'est qu'une forme d'économie capitaliste sauce dem (qui vise à donner une valeur marchande à la solidarité et l'écologie et vide ces valeurs de leur radicalité en les pliant aux exigences économiques) ou encore l'auto-entrepreneuriat sauce bio qu'on veut nous imposer (exploite toi toi-même quoi!).

En vrai, on est tout plein à se démerder pour échapper le plus possible ou totalement au monde du travail.

C'est pas simple et on part pas tou.te.s sur un même pied d'égalité. Selon nos origines sociales, notre santé, notre classe et race sociale, notre âge, notre situation administrative, notre genre, nos capacités etc on peut plus ou moins se le permettre. L'emploi occupe une place centrale dans notre société, cela ne se résume pas à la question économique avec le salaire comme moyen de subsistance (dans notre société, travailler pour gagner de l'argent est vu comme le seul moyen de subvenir à ses besoins). L'emploi a aussi une fonction sociale (pour certain·es le travail est le seul moment en contact avec d'autres personnes) ou d'utilité sociale (même dans une société individualiste, le besoin de se sentir utile et donner un sens à sa vie reste important) qui apporte une forme de "sécurité" en échange du temps qu'on lui donne. Sortir de l'emploi, c'est dépasser certaines peurs (la peur de ne plus avoir de logement, de ne pas manger à sa faim, de se retrouver isolé·e, de s'ennuyer ...) et la pression sociale.

**En attendant qu'on arrive à s'organiser collectivement pour pouvoir subvenir à nos besoins hors du champ marchand, faut bien qu'on trouve des solutions.**

On verra dans cette brochure comment se débrouiller face à l'administration (dans la partie 1). Après tout cela n'est pas sans contre-partie. Puisque l'État n'est qu'une machine à organiser l'exploitation du peuple par les détenteurs du capital qui ont logiquement érigé le travail comme valeur, il nous met la pression via les institutions de gestion des pauvres. On va voir comment on peut se dépatouiller avec ces institutions pour leur faire cracher les miettes de leur système pourri qu'on a pas choisi et auquel on ne veut plus participer. Et quand même les miettes ne nous veulent pas, on verra comment on peut s'entraider pour que la question de la survie matérielle et économique ne soit plus qu'une question individuelle mais aussi collective (partie 2).

Alors, que tu aies besoin de ton temps et ton énergie pour militer, aider tes proches, faire ce qui te plaît vraiment et/ou simplement prendre le temps de vivre et que tu te demandes comment faire concrètement, économiquement, cette brochure est pour toi!

Et si tu ne peux pas quitter ton emploi, ne vois pas cette brochure comme une provocation et ne te rends pas malade pour lui en travaillant toujours plus, toujours plus vite. Tu peux tirer au flan, saboter, si possible... et ne pas te tuer au travail, car le travail tue.

En attendant et pour se libérer du temps pour pousser vers ça, on s'organise, on s'entraide... Y'a que la solidarité qui nous sauvera.

### Qui sommes-nous?

Nous sommes des hommes et femmes cis et trans blanc.he.s, avec des papiers, fil·les d'employ·ées. On a fait des études et même travaillé dans des assos, entreprises, institutions et aujourd'hui plutôt que d'être salarié·es, on s'organise collectivement, se débrouille et/ou milite dans des lieux collectifs ZAD et squat. Mais parfois, ça nous arrive de vendre temporairement notre force de travail! La plupart d'entre nous touche le RSA mais l'une d'entre nous n'y a pas droit et travaille plus souvent.



# POURQUOI CRITIQUER LE TRAVAIL ET L'EMPLOI ?

L'emploi est une notion récente dans l'histoire de l'humanité. De plus, l'emploi a été/est nécessaire à l'avènement de classes extrêmement enrichies sur le dos des classes prolétaires. A partir du XVIème siècle en Angleterre est né le mouvement des enclosures (enclôture) qui s'est traduit par l'expropriation violente des paysan.ne. et artisan.ne.s de leurs habitations ainsi que des terres très souvent communales au profit de la classe bourgeoise possédant de grandes exploitations lainières. En effet, les riches marchands se sont alors appropriés de nombreuses terres mais aussi la force de travail des personnes expropriées qui n'avaient plus d'autre choix pour subsister que d'aller trimer dans les manufactures 16h sur les machines (les enfants aussi!) (Silvia Federici, Starhawk) C'est ce qu'on nous apprend à l'école sous le terme de "révolution industrielle" qui n'a de révolutionnaire que le nom...

D'ailleurs, c'est bien depuis le processus d'industrialisation qu'il est exigé au peuple de consacrer autant de temps au travail productif. Contrairement à une idée reçue, on travaille plus aujourd'hui qu'au Moyen-âge, ce afin de « ponctionner le moindre temps de vie disponible du prolétaire pour générer des profits. Cette logique va devenir la norme en société jusqu'à aujourd'hui, si bien que ceux qui veulent prétendre à la liberté sont rapidement perçus comme des oisifs, des gens "hors société". Il fut d'ailleurs rapidement observé qu'un travailleur trop libre était un travailleur ayant le temps de réfléchir, donc de s'indigner des injustices qu'il subissait, voire même de s'organiser pour retrouver sa liberté perdue : des vacances. Pourtant, la promesse de l'industrialisation et du progrès fut vendue publiquement comme une libération : celle d'une vie plus simple, plus libre, moins laborieuse. En vrai, nous travaillons plus que jamais en heures prestées alors qu'un individu produit à lui seul plusieurs dizaines de fois plus de richesses qu'un même individu au Moyen Age. Mais alors, où va cette richesse produite ? C'est là la seule et véritable question. Nous ne travaillons pas pour un monde plus libre et moins laborieux, nous travaillons pour générer des richesses concentrées dans une partie de la population qui, elle, sait très bien comment devenir libre.»<sup>1</sup>

Malgré cela, aujourd'hui, plus de la moitié de la société capitaliste s'organise déjà grâce à une forme de communisme spontané en dehors du travail marchand, d'après David Graeber (Une histoire de la dette). L'idéal pour nous serait une société qui s'auto-organise dans son entièreté (à l'échelle des communes, des vallées par ex) et débarrassée des institutions et de l'état. En fait, historiquement, on sait qu'en Europe, les sociétés pré-industrielles s'organisaient à l'échelle communale à travers une économie de subsistance et de marché. C'est encore le cas dans beaucoup de régions du monde.

---

1 Source : <https://www.partage-le.com/2022/01/09/sommes-nous-plus-libres-que-nos-ancetres-moyenageux-par-romuald-fadeau/>

## CONTRE LE CHÔMAGE ET L'EXCLUSION EXPLOITATION ÉGALE POUR TOUS



### *Des mouvements de chômeurs*

Nous avons dans notre histoire récente un exemple avec le mouvement de chômeurs de 1997-1998, commencé en Décembre 1997 à Marseille autour de revendications pour une prime de Noël de 3000 Frs, soit environ 460€ (malgré l'inflation, la prime est toujours à 150€ depuis ses débuts en 1998) ou la revalorisation des minimas sociaux, mouvement qui bénéficie d'une grande popularité auprès des travailleur·euses, et qui dérape (pour notre plus grand plaisir) sur la critique du travail avec comme slogan notamment "on ne veut pas du plein emploi mais d'une vie pleine".

Ce mouvement décentralisé, comptant plus de 150 collectifs de chômeurs précaires de différentes tailles, comme l'a fait plus récemment le mouvement anti-CPE, a su sortir de la routine des manifestations hebdomadaires, s'émanciper des syndicats, exprimer sa colère de manière créative et radicale sous de nombreuses autres formes : assemblées de chômeurs, dont la plus connue fût celle de Jussieu, occupations d'administrations, du PS, autoréductions dans les supermarchés, séquestration d'élus, football sauvage dans les rues - boulevards, publication de nombreux textes ... et ce dans de nombreuses villes à travers le territoire avec la revendication de la gratuité des transports et services publics de santé, d'un revenu garanti dès 18ans pour tou·tes mais aussi le refus de la politique de contrôle social des chômeurs.

Dans ces assemblées, où l'on prend le temps de discuter, de s'auto-former, réfléchir à ce que l'on veut et ne veut pas, émerge et se diffuse une critique anti-capitaliste du travail et de la production. Ces assemblées revendiquent des conditions de vie décentes pour tou·tes, l'utilité sociale de nos activités, l'autogestion et l'entraide.

Dans le même temps en Allemagne émerge en 1996 le mouvement des Chômeurs Heureux, collectif situationniste qui occupe l'espace public de manière provocatrice, avec des transats et parasols, pour rappeler comment et pourquoi le chômage peut être heureux, mais a aussi écrit le "manifeste des chômeurs heureux" lu dans l'espace public, disponible en ligne et publié qui revendique pourquoi on peut être Chômeur·euse Heureux·se !

## ***Et aujourd'hui ?***

Aujourd'hui la critique de l'emploi n'a pas beaucoup d'espace dans notre société, et la droite et la gauche libérale veulent nous contraindre à travailler toujours plus pour moins gagner! Les conditions de l'allocation chômage se durcissent et le RSA est menacé à moyen terme de disparition, dans la globale indifférence générale, y compris des syndicats, fragilisés par les compromissions de leur direction nationale avec le néo-libéralisme et qui ne pensent qu'à l'emploi.

Les chômeur·euses et précaires sont isolé·es, non représenté·es, stigmatisé·es dans notre société, et les luttes pour les droits des chômeur·euses ne sont pas aussi populaires que celles pour la retraite ou le droit du travail. Pourtant nous sommes des millions et nous avons du temps pour s'organiser et se défendre contre la précarisation et le flicage de nos vies! Des collectifs de précaires se créent d'ailleurs ici et là pour défendre nos droits et porter un autre regard sur le travail !





## **0.5 DÉserter l'emploi sans se retrouver sans ressources**

Quand on en a marre de son emploi, nous ne sommes pas contraint·es à le subir éternellement (ouf!) ! il existe diverses solutions pour le faire, tout en bénéficiant de ses droits au chômage pour lesquels on a cotisé ou du RSA.(contrairement à ce que nous affirment les patrons, qui en bons bourgeois moralistes, considèrent que si on ne veut plus travailler, on doit assumer notre choix et démissionner sans toucher de chômage ...)

Tout d'abord le mieux c'est de fuir au maximum les Contrats à Durée Indéterminée (CDI), qui s'ils offrent une certaine stabilité pour se projeter dans le temps (achat immobilier, famille, tout ça), sont moins idéaux lorsqu'on a pas envie de bosser toute sa vie. Pour toucher le chômage il faut négocier avec son patron ou trouver un moyen de se faire virer !

L'intérim et les Contrats à Durée Déterminée (CDD) ont l'avantage d'être une période de travail limitée avec une date de fin à laquelle on peut bénéficier du chômage, libre à nous de les renouveler ou non à la fin de la période du contrat !

## **Arrêt maladie pour s'échapper de temps en temps du travail**

Si ce n'est pas possible de quitter définitivement son emploi, on peut avoir recours aux arrêts maladie pour souffler un peu de temps en temps ! (ça peut aussi aider si vous voulez vous faire virer par la suite)

Il faut pour cela passer par la case médecin généraliste pour qu'il diagnostique une incapacité temporaire de travail. Ça marche mieux si on a un·e médecin généraliste conciliant / compréhensif ou si on est bon·ne comédien·ne !

Si on a pas de médecin·e conciliant·e, il y a l'option du jeûne pendant 3 jours jusqu'à la crise d'acidose et là, la tension est tellement basse qu'on est mis en arrêt direct! Attention, à ne faire que si la santé le permet bien sûr. On peut aussi passer par la case psychiatre. En ayant quelques connaissances du DSM (Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders), y'a moyen de feinter un « trouble mental » comme y disent...

Cet arrêt maladie peut aller de quelques jours à quelques semaines / mois et être renouvelé à l'envie / besoin ! Il y a un délai de carence avant de toucher une indemnité (3 jours en général et 1 jour si on est dans la fonction publique) donc c'est mieux que l'arrêt dure plus de quelques jours et si on renouvelle l'arrêt (si on reprend que 48 heures entre deux arrêts, on a pas de nouveau délai de carence !)

Attention on ne touche pas 100% de son salaire et plus on est en arrêt dans l'année, moins on percevra de salaire! la loi garantit une indemnité équivalente à 50 % du salaire versé par l'assurance maladie, et à partir d'un an d'ancienneté, l'entreprise complète cette indemnité sur 30 à 60 jours par an (en fonction de son ancienneté)

pour atteindre 90 % du salaire brut (au bout du 8<sup>ème</sup> jour seulement) sur une période limitée puis à hauteur de 66 % sur les 30 à 90 jours.<sup>2</sup>

## Démissionner

La démission ne donne pas le droit à l'indemnité chômage (sauf quelques cas, notamment si c'est pour suivre sa/son compagne ou si on arrive à prouver que son employeur ne respecte pas ses obligations).

Si on n'a pas de droits au chômage, qu'on s'en fout de toucher son chômage, qu'on en peut vraiment plus, on peut s'inscrire au RSA. (et si on retravaille quelques mois après on pourra quand même toucher les droits chômage de cette période d'emploi)

Pour ça tu devras tout de même **t'inscrire à Pôle emploi (avec une attestation Pôle Emploi remise par ton employeur) et envoyer la notification de refus de l'allocation de retour à l'emploi à la CAF.**

## Se faire licencier

Pour toucher le chômage, une des options reste de se faire virer et les moyens d'y arriver ne manquent pas. Généralement arriver souvent en retard, faire son travail lentement / avec un excès de zèle qui ralentit la cadence<sup>3</sup> ou se mettre régulièrement en arrêt maladie fonctionne pas trop mal !<sup>4</sup>

Ça peut être plus ou moins long avant ta démission suivant ton utilité / remplaçabilité dans l'entreprise ou si ton employeur est relou !

Cela peut ne pas être très agréable et créer des tensions avec tes collègues et/ou ton employeur qui peut essayer de te foutre la pression ou te harceler (dans ce cas tu peux te mettre en arrêt maladie)

Contrairement aux idées reçues, le licenciement pour faute grave (*absence injustifiée, refus d'effectuer une tâche présente dans le contrat de travail...*) ou lourde (*intention de nuire à l'employeur et à l'entreprise du genre sabotage*) ouvre droit au chômage ! Pour la faute lourde, si on a envie de faire un peu de sabotage, l'employeur peut te coller un procès aux prudhommes et demander de payer des indemnités. Ça sera à lui de prouver que tu as voulu lui nuire de manière intentionnelle, donc si tu fais ça discrètement ou te couvres, tu devrais être tranquille !

## Le cas de l'abandon de poste

C'est une des techniques les plus prisées pour se faire licencier mais ce n'est pas la plus simple. En effet, l'employeur n'est pas obligé de te virer si tu ne vas pas travailler, il peut juste arrêter de te verser ton salaire, mais il n'a aucune obligation de te licencier (même si globalement il finit par le faire) !

---

2 il y a un tableau qui résume ça : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3053>

3 <https://www.hacking-social.com/2016/05/09/etre-stupide-ou-lart-du-sabotage-social-selon-les-lecons-de-la-cia/>

4 On vous recommande le livre « se faire virer » <https://www.editionsducommun.org/products/se-faire-virer-manon-delatre>

S'il a envie de te virer, il t'enverra un courrier de mise en demeure pour te menacer de licenciement si tu ne rentres pas dans le rang. Il ne faudra surtout pas y répondre, ensuite ton entreprise pourra te licencier ! Cela peut être plus ou moins long suivant comment ton employeur a envie de te faire chier ! (attention si la période sans salaire est longue, cela peut réduire tes futures indemnités chômage)

## **L'inaptitude médicale à exercer son emploi**

Une option possible (mais un peu plus longue) est de se faire reconnaître inapte médicalement par la médecine du travail<sup>5</sup>. Dans ces cas là, l'employeur est censé nous reclasser et nous trouver un autre emploi compatible avec notre inaptitude médicale. Bien souvent ce n'est pas possible et dans ce cas l'employeur va te licencier ou bien tu peux négocier une rupture conventionnelle ! L'inaptitude médicale peut être une option intéressante si tu as cumulé plusieurs arrêts maladie longs !

## **La rupture conventionnelle**

Si pour diverses raisons tu n'as pas envie / te sent pas de faire chier ton entreprise pour te faire licencier, tu peux tenter de négocier une rupture conventionnelle<sup>6</sup>. Elle permet de mettre fin au contrat de travail d'un commun accord ! Ce n'est pas quelque chose de très répandu mais si ton employeur est « sympa » ça se tente !

Dans tous les cas ton employeur devra te verser ton solde de tout compte, te filer une attestation de travail et une attestation pôle emploi indispensable pour toucher ton chômage !

## **Et dans la fonction publique ?**

Les fonctionnaires, titulaires de la fonction publique bénéficient de l'emploi à vie avec un droit du travail spécifique qui est censé les protéger contre le risque de perte d'un emploi ! Si c'est quelque chose de très pratique pour plein de personnes, ça nous arrange moins quand on veut quitter son emploi !

Quitter son poste ne veut pas dire qu'on démissionne ou qu'on est licencié, on reste toujours titulaire de la fonction publique et on ne peut ni bénéficier de ses indemnités chômage ni toucher le RSA !

En revanche, si on est fonctionnaire stagiaire c'est globalement plus simple : l'administration va plus facilement accepter notre démission ou nous licencier, ça lui fera un.e relou de moins à gérer par la suite !

---

5 Voir les deux liens suivants sur le sujet : <https://www.droit-travail-france.fr/licenciement-inaptitude.php> ou <https://travail-emploi.gouv.fr/sante-au-travail/suivi-de-la-sante-au-travail-10727/article/la-reconnaissance-de-l-inaptitude-medicale-au-travail-et-ses-consequences>

6 Voir le lien suivant avec un récap sur l'inaptitude médicale : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19030>

## ***Démissionner quand on est fonctionnaire***

Démissionner dans la fonction publique n'est pas aussi simple que dans une entreprise, il faut faire une demande écrite motivée à l'administration dont on dépend (et pas seulement à son responsable hiérarchique), demande qui sera examinée dans les 4 mois et qui peut être refusée ou ignorée par l'administration. (Dans ce cas il faut faire appel de la décision ou refaire une autre demande.) Cette démission ne donne pas droit aux indemnités chômage sauf si rapprochement de conjoint.e/concubin.e mais on peut s'inscrire au RSA !

## ***Licenciement d'un fonctionnaire***

Le fonctionnaire peut être licencié pour faute ou pour insuffisance professionnelle après avis du conseil de discipline. « *L'insuffisance professionnelle consiste en l'incapacité à exercer les fonctions correspondant à un grade par rapport aux capacités que l'administration est en droit d'attendre d'un fonctionnaire de ce grade.* »

On peut aussi être licencié pour inaptitude médicale suite à un arrêt maladie de longue durée.

Il faudra pour ça faire une demande de reconnaissance de cette inaptitude au comité médical départemental. Si ce comité reconnaît cette inaptitude, l'administration proposera des pistes de reclassement (l'idéal c'est de se faire déclarer inapte à toutes activités qu'on est susceptible d'exercer, par exemple pour burn-out si on travaille en bureau pour rendre plus difficile le reclassement) qu'il faudra refuser de manière catégorique. A ce stade l'administration peut nous placer en disponibilité (sorte de congé sans solde, dans ce cas c'est pas terrible) ou bien engager une procédure de licenciement (qui devra elle aussi passer par une commission).

Dans ce cas là le licenciement ne donne pas systématiquement droit à l'allocation chômage (car l'administration considère que cette perte d'emploi n'est pas involontaire)

L'administration peut essayer au maximum de nous maintenir dans l'emploi et le processus de licenciement risque d'être long. Mieux vaut se faire accompagner par un syndicat (si on trouve un syndicaliste compréhensif<sup>7</sup>).

---

<sup>7</sup> Voir cet article du SNES sur les alternatives à la démission dans la fonction publique [https://toulouse.snes.edu/spip.php?page=article&id\\_article=1311](https://toulouse.snes.edu/spip.php?page=article&id_article=1311)

# 1 DÉBROUILLE ADMINISTRATIVE

Même si nos modes d'organisation permettent de «démarchandiser » collectivement la réponse à beaucoup de nos besoins, disposer d'un peu d'argent peut être nécessaire pour certaines choses ou nous simplifier les choses et nous faire gagner du temps pour d'autres. Pour cela, pas besoin nécessairement de passer par la case travail, il y a quelques sous à réquisitionner avec le RSA, mais ce n'est pas la seule source! Cette partie débroussaille un peu le labyrinthe administratif pour gagner des sous sans se faire réinsérer! Ce qu'on a compris, c'est que le contrôle social n'est pas le même partout et qu'il dépend de là où tu es domicilié.e donc de l'adresse que tu declares (qui n'est pas forcément celle où tu vis auquel cas il te faut une attestation d'hébergement pour ton adresse administrative). De plus, le non-recours au droit est une réalité donc autant que cette brochure aide certaines personnes à revendiquer leurs droits!

# 1.a Revenu de Solidarité Active, Allocations Adultes Handicapé.e.s, la retraite avant l'âge

Bon c'qu'il faut savoir c'est que c'est le département (conseil départemental ou général pour les personnes plus âgées) qui gère les aides sociales. Et c'est la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) qui s'occupe de verser le Revenu de Solidarité Active (RSA), les aides à l'enfance (ASE), l'aide sociale à l'hébergement (ASH), les aides au logement (APL et ALS) et l'aide au transport. Le département est seulement subventionné partiellement par l'état pour payer ces aides là, il doit mettre de sa poche et des départements demandent la reprise en main de la gestion du RSA par l'état ce qui risquerait d'être défavorable aux personnes touchant le RSA (les départements dont l'étiquette politique est à "gauche" restent moins relous que ceux qui sont à droite). Le département ne fait que payer. Les structures (CAF, Pole Emploi) sont là pour nous fliquer et nous balancer au département si elles estiment qu'on est pas légitimes à percevoir les aides ou qu'on est suspecté.e.s de fraude.

Attention au moment où cette brochure est publiée, le gouvernement parle de conditionner prochainement le RSA à des heures d'activités (formations, stages, bénévolat ...) comme le contrat engagement jeune (voir plus loin dans la rubrique sur la mission locale) !

Le gouvernement expérimente un Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE) qui vise à regrouper et coordonner les acteurs sociaux (CAF, Pôle Emploi, CCAS, Mission Locale ...) sur un territoire. On pourra moins facilement balader les acteurs vu qu'ils auront des dossiers mutualisés.

## ***Revenu de Solidarité Active***

Pour pouvoir toucher le RSA, il faut :

- avoir plus de 25 ans
- si on a moins de 25 ans, il faut avoir travaillé au moins 2 ans et être émancipé.e (c'est-à-dire avoir son propre foyer fiscal) OU être en couple avec une personne de plus de 25 ans au RSA
- résider au moins 9 mois en France
- ne plus percevoir l'ARE (Allocation de Retour à l'Emploi = le chômage)

Pour percevoir le RSA, il faut faire la démarche auprès de la CAF (en ligne ou en prenant RDV). Puis, un contrat d'engagement entre toi et le département est mis en place (généralement 3 mois après ton inscription au RSA mais ça dépend de là où tu te trouves). Actuellement, certains départements -comme la Collectivité Européenne d'Alsace- testent des dispositifs de contrôle très poussés: un RDV par semaine pendant les 3 premiers mois de RSA avec des devoirs et tout...

## **Combien on gagne avec ça?**

565€ si tu es considéré.e SDF. Dans ce cas, tu dois être inscrit.e au CCAS, donner signe de vie tous les 3 mois (appel ou visite) et chercher ton courrier régulièrement. Si tu es hébergé.e à titre gratuit, tu as 497€ par mois. Si tu as un logement et que tu touches des APL, tu as 497€ de RSA + les APL.

Le RSA est majoré à 967€ pour les parents seuls avec un enfant et 1200€ avec 2 enfants.

Le RSA couple peut être intéressant pour les personnes de moins de 25 ans mais il faut savoir que le montant du RSA couple est de 848€ pour les deux personnes si t'as pas de logement ou 712 € si tu as un logement + 150€ par enfant. Attention, si l'une des personnes travaille, cela risque de diminuer voire supprimer le droit au RSA sur un ou plusieurs mois. Il faut savoir que si tu touches le RSA couple, c'est la galère pour retirer le statut de concubinage auprès de la CAF.

Attention si tu viens d'un pays membre de l'Union Européenne, tu dois justifier de 3 mois en France et d'avoir eu un emploi pour toucher le RSA. Ensuite la durée d'attribution du RSA varie selon ta période de travail. En dessous de 1 an de travail, tu as droit au RSA pendant 6 mois. Si tu as travaillé plus d'un an, tu n'as pas de limitation de durée.

Si tu viens d'un autre pays il te faut un titre de séjour longue durée t'autorisant à travailler depuis au moins 5 ans pour pouvoir percevoir le RSA.

### **Qui contrôle ton droit au RSA et tente de t'insérer?**

Les structures qui contrôlent les méchant.e.s RSIstes pour le compte du département peuvent être Pole Emploi, des assos ou des assistant.e.s social.e.s selon ta situation:

- Si tu es considéré.e pas apte (notamment SDF) à retrouver un emploi directement, tu auras un suivi social par un.e assistant.e social.e du département et un suivi médical, notamment parfois par un.e psychologue si tu as « une santé mentale fragile » jugée incompatible avec la reprise d'un emploi. Dans certains cas, le suivi social peut être moins contraignant si on est considéré comme SDF (par exemple dans les grandes villes) mais c'est au cas par cas.

- Si tu es considéré.e comme apte à retrouver un emploi ou si ton ARE (Allocation de Retour à l'Emploi = chômage) est inférieure au montant du RSA, tu seras généralement suivi.e par Pole Emploi.

- Et puis quand ça fait trop longtemps que t'es sans emploi, que tu es entrepreneur.e ou que ton département fait chier, il va t'envoyer vers des assos pour te remettre dans le « droit chemin » de l'emploi.

### ***Allocation Adulte Handicapé***

Montant: 900€

Si tu es / es considéré.e en situation de handicap physique ou mental (même si ce dernier est moins reconnu comme tel) qui te rend moins "employable", tu peux bénéficier de l'Allocation Adulte Handicapé. Tu dois avoir au moins 20 ans. Pour cela il faut envoyer un formulaire à la MDPH (Maison des Personnes Handicapées) avec un certificat médical attestant de ton incapacité totale ou partielle. C'est une démarche relativement longue (cela nécessite plusieurs examens médicaux et l'examen de la demande peut largement dépasser les 4 mois) mais si tu es déjà suivi.e par un médecin dans le cas d'une situation de handicap ou que ton médecin veut bien t'accompagner dans cette démarche, cela peut valoir le coup de te lancer.



Sache juste que ce sont des démarches assez lourdes et intrusives, on va te demander précisément ce que tu es capable de faire toi-même, ce que tu ne peux pas faire toi-même et les administrations sont pas vraiment connues pour leur tact. En gros, il faut prouver que tu es suffisamment handicapé.e pour correspondre à leur case et inspirer la pitié nécessaire pour recevoir leurs miettes...

Le montant de l'AAH est plus élevé que celui du RSA et t'ouvre des droits en plus, notamment en matière de sécurité sociale.

L'AAH peut être versée à vie pour les invalidités supérieures à 80% ou pour un ou deux ans pour les invalidités entre 50 et 80%. Elle peut être reconductible jusqu'à 5 ans si la situation n'a pas évolué au cours de la période de versement de l'allocation.

Attention, si tu es en couple avec une personne qui travaille, tu risques de perdre ton allocation.

Ce qui peut aussi valoir le coup, c'est de regarder les statistiques par département des aides accordées par les CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) et de suivre les « dispositifs test » par région pour en profiter. Voir aussi du côté du mi-temps thérapeutique qui peut, après un arrêt de travail, permettre de reprendre un emploi à temps partiel en touchant la rémunération de l'employeur ainsi que des indemnités journalières décidées par un médecin de la CPAM.

### ***Allocation Pour le Logement (APL)***

Si tu as un logement que tu payes, tu peux avoir droit aux APL (Allocations Pour le Logement) si tes revenus ne sont pas élevés et que tu as plus de 18 ans. Son calcul est assez complexe mais il y a un simulateur sur le site de la CAF. En colocation, tu gagneras moins que si tu as un appart seul.e car la colocation fait faire des économies d'échelle. En Isère, je touchais 180€ en colocation, par exemple.

### ***Prime d'activité***

Quand on travaille et qu'on est précaire, on a le droit à la prime d'activité dont le montant est aussi issue d'un calcul obscur et complexe. Il faut donc être inscrit.e à la CAF pour la toucher.

### ***Pour les « trucs et astuces »***

Fais gaffe si tu as un VPN (Virtual Private Network), utilise TOR ou que tu vas hors de fRance... La CAF est fière de pouvoir tracer là où on est quand on fait notre actualisation trimestrielle. Bah ouais, si tu la fais hors de fRance, i•elles vont croire que t'es en vacances... ou pire... que tu ne résides pas en France en fait... Donc te foutre un contrôle au cul, ou alors directement te sucrer tes allocs. Bah ouais, on en est là, c'est mal d'être pauvre... Vaut mieux avoir du pognon à cacher ailleurs, genre au Luxembourg, ou en Irlande, ou MIEUX !, au Panama. Là on te fera pas chier parce que ta•on copaine est étranger.e...

Quand tu travailles en saison, il faut demander « la neutralisation des ressources » lors des déclarations trimestrielle, afin que la caf ne prenne pas en compte l'argent gagné et du coup ne t'enlève pas ou ne te réduit pas ton RSA. Au contraire, il te file 100 euro de plus d'aides au retour à l'emploi

Si on te donne de l'argent, genre anniversaire... Passe pas par ton compte, demande du liquide, parce que ça peut être interprété par la CAF comme une aide... Et donc la CAF te réduis ton RSA. C'est quand même magique hein! déjà que t'es pauvre, on te pousse encore plus vers le bas :) Ou alors, si tu te fais chopper avec des virements sur ton compte, tu peux demander à la personne qui t'a fait le virement de te faire une attestation de prêt. Les prêts ne sont pas reconnues par la CAF comme des ressources.

Par contre, si tu as la chance d'avoir de l'argent de côté, ça ne te retire pas le droit au RSA. Attention, à l'heure actuelle, le Sénat a réfléchi à un moment à un plafond minimum de 23 000€ au-delà duquel les personnes n'auraient plus droit au RSA, ce serait aux départements de fixer le plafond.

Attention, il y a des grosses différences entre les départements. Dans le Haut-Rhin, il faut faire du bénévolat par exemple. Certains départements sont plus suspicieux que d'autres envers les allocataires. Ça peut valoir le coup de se domicilier dans un département plutôt cool si c'est possible.

Si tu es concerné.e par une autre aide, n'hésite pas à nous contacter pour nous aider à rendre cette brochure plus inclusive ;-). Par exemple, nous n'avons pas beaucoup d'infos concernant l'AAEH (Allocation Enfant Handicapé.e), PCH (Prestation de Compensation du Handicap), ASE (Aides Sociales à l'Enfance), ASH (l'aide sociale à l'hébergement)...

## **1.b Pole emploi, entrez dans le Jeu de Rôle Grandeur**

### **Nature de l'emploi**

**À Pôle Emploi, conseiller.e.s comme chercheur.euses d'emploi jouent tou·tes deux un rôle au sein d'une sorte de Jeu de Rôle (JDR) Grandeur Nature sur la recherche d'emploi en territoire capitaliste.**

L'objectif du jeu pour nous : pour ne pas perdre il faut avoir l'air d'un·e chercheur·euse d'emploi idéal·e motivé·e et consciencieux·se.

Pour de meilleurs résultats, il est recommandé de "jouer" à ce JDR en équipe, l'entraide et l'organisation collective permettent de réduire le stress et se donner du courage pour affronter vos adversaires!

Et n'oublions pas que nous sommes bien plus de joueuses dans notre équipe (plusieurs millions de chomeur·euses) que Pôle Emploi (seulement quelques dizaines de milliers de conseiller.e.s), ne nous laissons pas impressionné·es et organisons nous pour construire un rapport de force dans le Jeu de Rôle Pôle Emploi.



**POLICE EMPLOI**  
CONTRÔLER · CULPABILISER · RADIER  
**A QUAND LA MUTINERIE?**

Deux cas de figures dans lesquels vous aurez à faire à Pôle Emploi :

#### **1. Suivi par Pôle Emploi dans le cadre du versement d'une allocation chômage**

Lorsque l'on a travaillé 910 heures (**soit 6 mois à temps plein**) sur les **24 derniers mois**, on peut toucher l'Allocation de Retour à l'Emploi ARE (et on ne pourra percevoir

le RSA qu'à épuisement de cette allocation). Attention avec les nouvelles règles de calcul: si on travaille de manière intermittente comme saisonnière ou autre, le montant de l'allocation prend en compte les périodes d'inactivité ce qui diminuera d'autant le montant de ton chômage.

Pour bénéficier des allocations chômage il faut soit se faire licencier (contrairement aux idées reçues, **si tu es viré.e pour faute grave ou lourde, abandon de poste, sabotage, ça marche aussi**<sup>8</sup>) soit négocier une rupture conventionnelle. Attention!! L'abandon de poste ne signifie pas toujours licenciement, ton employeur peut très bien te garder comme salarié à 0€ ad vitam eternam! Dans tous les cas, l'entreprise devra remettre une attestation employeur (attention à ce que ton employeur ne coche pas la case "Démission" qui ne te donne pas droit au chômage) et un certificat de travail qui te seront demandés par Pôle Emploi.

Dans le cas où l'on a travaillé 5 ans sur les 10 dernières années, on touchera l'ASS (Allocation Spécifique de Solidarité) à la fin de la période d'indemnisation Pôle Emploi d'un montant de 506€ (elle n'a pas été réévaluée ces dernières années ...). Elle devra être complétée par un RSA.

Même si l'on a pas travaillé autant, il sera nécessaire d'en faire la demande car l'attestation de rejet d'ASS sera demandée pour toucher le RSA en fin de droits chômage, et en prime cette attestation de rejet de l'ASS permettra de toucher 325€ d'Aide Forfaitaire de Fin de Droits.

Un témoignage : « Mon astuce c'est de refuser les rdv en présentiel pour raisons médicales (provisoires, sinon ils te sucent l'ARE et te renvoient vers la CPAM). Ensuite, tu peux parler très très lentement et demander une explication pour beaucoup de termes qu'ils emploient. Pourquoi? Leur temps d'appel par "beneficiaire" est limité (environ 30mn): si tu arrives à l'utiliser avec du vide, c'est cool. »

## 2. Suivi dans le cadre du RSA

Bien souvent, les départements délèguent le suivi de l'insertion professionnelle à Pôle Emploi dont la fonction est de plus en plus le contrôle des chômeur·se·s plutôt que leur accompagnement vers un potentiel emploi. Potentiel emploi qu'iels sont dans l'incapacité de garantir à tout le monde puisqu'il y a environ 1 million de postes sur le site de pole emploi pour environ 5 millions de chomeureuses et encore cela comprend des offres frauduleuses et des offres de stage

Eviter la radiation Pôle Emploi sera une condition pour continuer de percevoir le RSA.

Tout commence par l'inscription à Pôle Emploi qui est obligatoire, dans le cas où l'on est jugé.e apte à rechercher un emploi par le département, où l'on devra fournir les

3,5 millions de chômeurs ont tenté leur chance



<sup>8</sup> Comme déjà évoqué, pour le sabotage il faut être vigilant·e à la manière de le faire et prendre en compte risques juridiques!

divers justificatifs d'emploi exercés (si on a pas tous les justifs c'est pas trop grave).

Dans les deux cas, le suivi est relativement similaire.

### **3. Comment Pôle Emploi nous flique**

**Rendez-vous PPAE (Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi) avec un.e conseiller.e.**

#### **1 Montrer que l'on est autonome dans notre "recherche" d'emploi**

Ici le conseiller juge de nos capacités à être indépendant.e dans nos recherches d'emploi, ce à quoi il est préférable de montrer nos aptitudes à la création d'un CV et la rédaction de lettres de motivation afin d'éviter d'être considéré.e comme peu autonome dans nos recherches d'emploi avec le risque de se voir refourguer des formations sur la recherche d'emploi.

#### **2 Déterminer le métier et nos conditions d'emploi**

Il cherche aussi à nous mettre dans une case en déterminant le métier que l'on souhaite exercer, le type de contrat, s'il s'agit d'un temps plein ou partiel, si on a un permis ou véhicule, à quelle distance on recherche... Il est préférable de réfléchir avant à toutes ces questions et de trouver un métier ou secteur d'emploi relativement rare, des réponses les plus contraignantes possibles en terme de conditions\* (c'est le moment d'être ambitieux.se pour l'emploi que l'on ne cherche pas!) afin de limiter les risques d'envoi d'offres d'emploi à laquelle il faudrait obligatoirement répondre (sous peine de radiation) mais aussi de ne pas avoir trop de travail en terme de recherches d'emploi.

#### **3 Synthèse du PPAE**

À la fin de l'entretien, le conseiller.e rédigera, normalement devant vous, un compte-rendu succinct de votre entretien, sois vigilant.e et corrige tout raccourci et interprétation qu'il pourrait faire.

Ce récapitulatif t'es imprimé ou envoyé dans ton espace personnel, il est conseillé d'en garder une copie (ainsi qu'une trace de tout ce que l'on raconte à PE) pour se souvenir de nos critères dans le cas où on déménagerait et devrait donc repasser par la case PPAE ainsi que pour la suite de notre "suivi" PE. Pôle Emploi a tout l'historique de ton suivi même si tu déménages.

Ensuite globalement Pôle Emploi n'est pas trop inconfortable avec les bénéficiaires du RSA, tu n'auras pas pléthore de rendez-vous, mais il sera nécessaire de rester vigilant.e, notamment si on est inscrit.e à Pôle Emploi depuis plusieurs années.

#### **L'actualisation**

Pour rester inscrit.e à PE il faudra penser à t'actualiser chaque mois entre le 28 et le 15 du mois suivant pour ne pas te faire radier. C'est assez simple il suffit de te connecter à ton espace personnel sur le site<sup>9</sup> avec tes identifiants, de cliquer sur « m'actualiser » et de répondre non à toutes les questions sauf à celle "recherchez vous activement un emploi?" où il te faudra répondre "oui".. Il est préférable d'enregistrer l'attestation d'actualisation sur ton ordinateur ou clé USB, qui permet de prouver

---

9 <https://authentification-candidat.pole-emploi.fr/>

qu'elle a bien été réalisée en cas de bug du site de PE.

Attention à ne pas oublier cette période sinon tu risques une radiation de PE et une coupure de ton RSA ou à minima de devoir te réinscrire à PE.

Évite d'utiliser un VPN configuré dans un autre pays ou TOR lors de l'actualisation afin d'éviter que cela éveille les soupçons et te conduise à un contrôle de tes démarches de recherches d'emploi.

### ***"Chercher" du travail***

Il peut être pertinent d'envoyer de temps en temps quelques lettres de motivation et CV à des structures que tu connais (qui pourraient te faire des lettres de refus ou des convocations à des entretiens) ou des structures relativement grosses pour que ta candidature soit noyée dans la masse! Attention à ce que ces démarches concernent des structures en rapport avec l'emploi que tu recherches. Évite de faire trop de candidatures à des jobs alimentaires sous peine de risquer de voir tes critères de recherche d'emploi revus à la baisse.

Cela peut être intéressant de mutualiser cette démarche et de se prévoir un temps PE dans le mois, par exemple lors d'une permanence administrative, en même temps que l'actualisation pour se motiver à plusieurs!

Si tu pars loin de ton domicile durant quelques semaines tu peux poser jusqu'à 5 semaines de congés durant lesquels on ne pourra te proposer aucun rdv pole emploi.

### ***Suivi collectif***

Attention PE tente régulièrement de nous refourguer des ateliers CV, lettre de motivation ... que tu pourras esquiver en démontrant ton aptitude sur le sujet. En revanche certains PE expérimentent un suivi collectif, hélas il est difficile d'y échapper s'il s'agit d'un suivi interne.

### ***Sous-traitance à un prestataire privé***

PE sous-traite aussi régulièrement ton suivi pour plusieurs mois à une entreprise payée en fonction de ton retour à l'emploi sous le doux nom d' "Activ' Emploi" ou d' "Activ' Projet". Dans ce cas il peut être intéressant lors du premier entretien avec le sous-traitant de lui montrer que même si tu cherches un emploi, c'est peu probable que tu en trouves un ces prochains mois afin qu'elle te propose de te désinscrire de ce programme. (attention à ce que la désinscription soit du fait de la structure et que tu ne sois pas considéré comme ayant refusé le programme, ce qui pourrait te conduire à la radiation).

**JE FAIS DES CHOSES TERRIBLES  
POUR DE L'ARGENT ...  
COMME PAR EXEMPLE ,  
ME LEVER TÔT POUR ALLER TRAVAILLER !**

## **Offre raisonnable d'emploi**

Tu dois accepter une offre dite raisonnable d'emploi (ORE), c'est-à-dire qui correspond à tes compétences professionnelles et à ce que tu as indiqué comme critères dans le PPAE.

Attention la non réponse à deux ORE est un motif de radiation!

En réalité tu es seulement tenu·e d'y candidater ou de te présenter à l'entretien, libre à toi ensuite d'être suffisamment inemployable pour ne pas être embauché.e!

## **Contrôles**

Les effectifs d'accompagnement de la recherche d'emploi sont de plus en plus remplacés par des équipes de contrôleurs de démarches de recherche d'emploi. On va te demander de prouver que tu cherches bien réellement un emploi de manière sérieuse et régulière.

Garde toujours une trace de tes démarches pour les présenter et prévois une liste de structures alliées (que tu certifieras avoir contacté pour savoir si elles n'avaient pas un emploi pour toi voire qui pourraient te faire des lettres de refus) à fournir lors de ce contrôle. Tu peux aussi sortir la carte magique de la promesse d'embauche dans quelques mois par des potes ayant une structure apte à embaucher (pour une asso il faut qu'elle ait un numéro de SIRET), tu sortiras du contrôle et ensuite libre à toi d'inventer une raison pour laquelle tu n'as finalement pas été embauché.e!

Les contrôles visent les personnes sans entretien ni prestations (formations notamment) depuis un an! Attention si PE te laisse un peu trop tranquille, tu as plus de risques d'avoir un contrôle! N'hésites pas à prendre rdv avec ton conseiller pour lui parler des formations en élevage de licorne (un truc que PE ne financera jamais) pour sortir de cette catégorie!

## **Quatre mois sous contrôle pôle emploi**

Pour gagner de la place sur la brochure papier ce témoignage est à retrouver entièrement sur le site (<https://bdt.ouvaton.org/?ContrôlePôleemploi>). Mais en gros, j'explique comment ça m'est tombé dessus (en gros le cas d'une « assistante sociale » pas trop sociale et pas assistante du tout + le contexte général de la relance économique post-covid), comment s'est déroulé le contrôle (mille interlocuteur.ice.s pour te paumer, obligation de trouver un taf le plus vite possible, peu importe lequel etc...), et comment j'ai fait pour en sortir (le coup de la promesse d'embauche). Y'a aussi pas mal de détails qui sont importants, et qui je l'espère pourront servir à d'autres pour qu'ils ne fassent pas les mêmes erreurs que moi.

Vous trouverez aussi des copies de certains mails reçus et d'un méga formulaire à remplir (qui consiste à cliquer sur les 12 derniers mois pour savoir le nombre de fois que tu as envoyé une candidature, à qui, comment, ce qu'ils t'ont répondu etc.).

*\*Trouver un intitulé de poste qui correspond à vos compétences et si possible relativement rare niveau emploi.*

*Évitez les emplois trop courant type manoeuvre / vente / caisses etc. Visez haut type cadre ou spécialisé (cette stratégie marche surtout si vous avez des diplômes)*

*Dire que vous recherchez un CDI + 30 km max.*

***\*On a eu le témoignage d'une personne ayant montré une démotivation profonde, prenant beaucoup de temps à répondre et laissant la conseillère pôle emploi parler et remplir ses cases seule. Au prochain rdv, elle recommençait du début car ne se souvenait plus du dernier rdv! Au bout d'un an, son suivi a été transféré au CCAS.***

## **1.c Associations, des "alliées" qui veulent nous faire bosser**

### ***Les assos qui veulent nous insérer dans le marché du travail***

Dans le cadre du RSA, il arrive que certains départements délèguent le taf de gestion des pauvres à des assos. Ce sont des assos spécialisées dans la "réinsertion" et qui font un taf de contrôle sous couvert de conseil et de suivi. D'après l'expérience d'une personne dans le Bas-Rhin, l'asso n'est pas bien différente de Pôle Emploi et la conseillère une employée à bas salaire pour faire un travail de contrôle plus qu'autre chose. Après voilà, c'est des assos de réinsertion qui doivent répondre à des critères précis pour recevoir des subventions étatiques et/ou européennes et se sont créés parce qu'il y avait un créneau économique à prendre. On reste dans une logique de contrôle où on doit régulièrement remplir un contrat d'engagement qui nous engage à effectuer telle ou telle démarche dans les 3 mois à venir. En bonus dans le 67, un questionnaire chelou avec des questions intrusives et apparemment inadaptées telles que "attendez-vous un enfant" ou encore "pouvez-vous porter des charges lourdes?".

### ***Les assos qui font de l'insertion***

Il existe aussi des assos d'insertion qui peuvent être intéressantes pour apprendre certaines compétences (maraîchage, artisanat...) sans trop de stress, rentabilité. ex: Cocagne, Tremplin... Mais bon, leur but est toujours d'insérer les gens dans un marché du travail mondialisé, exploiteur et capitaliste en général pour des tâches peu valorisées dans la société et certainement pour occuper de potentiel.le.s révolté.e.s du système! Il y a aussi l'exemple d'Emmaüs dans lequel les "compagnon.ne.s" d'Emmaüs sont en dehors du système emploi, nourri logé contre leur travail de tri et recyclage d'objets. C'est un mode d'organisation collective ancienne et pas trop remis en cause par l'Etat étant d'utilité publique. Emmaüs reste un système mondialisé (410 assos dans 41 pays) critiquable de notre point de vue anarchiste car il y a de la hiérarchie là-dedans et du profit fait sur des personnes SDF.<sup>10</sup>

---

<sup>10</sup> Voir ce témoignage sur Reporterre : <https://reporterre.net/Derriere-l-utopie-d-un-village-d-Emmaus-l-exploitation-de-la-misere>

## **Le dispositif "Territoires zéro chômeurs de longue durée"**

Un autre dispositif d'insertion des pauvres dans la machine capitaliste est le dispositif "territoires zéro chômeurs de longue durée !" Cela a été mis en place par ATD Quart Monde et soutenu par la fondation de France... Le principe est d'identifier des territoires où des personnes sont privées d'emploi et les besoins non remplis par les collectivités locales et les entreprises privées (ex: garage solidaire, recyclage informatique, récupération, rénovation et revente de meubles, collecte et broyage de déchets, travaux d'espaces verts ou café solidaires). Aux premiers est proposé un emploi en CDI, rémunéré au Smic dans une entreprise à but d'emploi (c'est pas déjà le serpent qui se mord la queue?). Un jeu d'équilibriste complexe, subventionné par l'État à hauteur de 18.000 euros annuels par emploi, par les départements au prorata des allocations économisées, et par le chiffre d'affaires des EBE. Le tout pour un coût théoriquement neutre pour les finances publiques grâce aux gains sur les prestations sociales non versées. Bon alors, apparemment ça n'apporte pas les résultats escomptés, à savoir le retour sur le marché de l'emploi. Marché de l'emploi saturé après des décennies de délocalisation, mécanisation... Seul 5% des personnes concernées par le dispositif sont en effet réinsérées. "Cette problématique des débouchés n'a d'ailleurs pas échappé à Pierre Cahuc, membre du comité scientifique chargé de l'évaluation de l'expérience"

"Pour ATD, dans le chômage de longue durée « ce qui est en cause, c'est "l'employeurabilité" des entreprises, c'est-à-dire leur capacité à employer ces personnes, plus que l'employabilité de celles-ci ». En effet, une population appauvrie ne peut consommer de nouveaux biens et services, CQFD.

Mais bon « Il est légitime que l'État injecte plus d'argent que prévu si ça permet de remettre des gens dans le système » Il faut bien occuper les citoyen.ne.s, on ne sait pas ce qu'ils pourraient comploter s'ils avaient trop de temps libre! Clairement, c'est pas pour des questions sociales, de bien-être et d'estime de soi que l'Etat met ça en place!

## ***Les assos qui facilitent l'exploitation des personnes exilées***

Un truc intéressant à savoir par rapport au monde associatif, c'est que c'est un des rouages du système, même s'il peut être moins terrible que le monde de l'entreprise à but lucratif. Du coup, il y a une forme de charité envers les personnes de nationalité française privées d'emploi, pauvres afin de les "réinsérer" dans un système qui ne veut même pas d'elles. Mais on observe aussi cette charité, aussi bienvenue soit-elle, envers les personnes exilées qui sont maintenues dans la dépendance voire exploitées par le monde associatif. On pense par exemple au Secours Populaire qui fait faire du bénévolat à des personnes exilées pour aider d'autres personnes en galère, par exemple en triant des invendus, en coupant les cheveux etc. Qui organise ce travail qui en est un mais qui n'est pas reconnu comme tel ? Ce sont des personnes avec des papiers, salariées, souvent blanches (donc bénéficiant d'avantages par rapport aux personnes exilées bénévoles) et qui du coup tirent un certain profit et une certaine reconnaissance de cette situation. Aussi, cette partie du secteur associatif permet le bon fonctionnement de la société occidentale en prévenant toute révolte et en permettant l'exploitation de ces personnes au sein d'un marché du travail mondialisé. En effet, qui accepte de travailler sur les marchés de 5h à 12h pour 20€? Qui fait le ménage au noir chez les riches et qui garde leurs enfants? etc, etc... Loin de permettre une réelle autonomie et émancipation, ces associations finissent par collaborer avec le système capitaliste inégalitaire au possible et ne changent rien au fond du problème. Pour conclure sur les assos, on constate qu'en termes de travail, leurs objectifs ne sont pas les mêmes que les nôtres, à savoir un changement radical et profond vers une société juste et égalitaire, enfin libérée du concept foireux de l'emploi et de l'insertion. Cela dit, on peut s'en servir pour gratter des avantages (dons, RSA en échange de leur contrôle, formations pouvant être intéressantes...).



# 1.d Assurance Maladie : PUMA - CSS - AME, se soigner gratos ou presque

## ***Protection Universelle Maladie (PUMA), ta sécu de base***

Depuis 2016, la PUMA remplace la CMU. Elle prend en charge les frais de santé, et on y a droit automatiquement à partir du moment où on réside ou travaille en France depuis 3 mois minimum. La PUMA rembourse ce qu'on appelle la "part obligatoire" des frais de santé (médocs, consultation médicale etc), sauf dépassements d'honoraires (quand le.a doctor.esse décide de se payer plus cher).

## ***Complémentaire Santé Solidaire (CSS), ta mutuelle gratos***

Fusion de la CMU(C) et de l'ACS) qui t'aide pour payer tes dépenses de santé : Donc tu n'avances pas l'argent, ni pour le médecin, le kiné, le dentiste, ni les médocs, pas même pour l'hôpital. Et en plus tu bénéficies de "l'aide 100% santé" qui rembourse tes couronnes dentaires et lunettes à 100% !

### **Conditions**

- être affilié.e à l'assurance maladie (AMELI)
- ne pas dépasser 746€ de revenus par mois
- si tu as entre 18 et 25 ans : ne plus habiter chez ses parents, ne plus être sur leur déclaration d'impôts, et ne recevoir aucune aide financière d'eux (aucune aide visible sur ton compte en banque du moins).<sup>11</sup>

Donc, si tu touches moins de 746 euros par mois, et que tu remplis les critères du dessus, c'est tout gratos.

MAIS! si tu touches entre 746 euros et 1007 euros par mois, t'as quand même le droit à cette aide mais tu payes un tout petit peu: entre 0.1 et 1 euro par jour (plus tu gagnes plus tu payes).

ATTENTION! Avec la CSS, certain.es professionnel.les de santé chez qui tu te rends sont empêché.e.s d'appliquer leurs dépassements d'honoraires habituels, comme iels pourraient le faire avec quelqu'un.e qui gagne plus de thunes. Il faut donc par exemple les prévenir en leur demandant si iels prennent la CSS, au risque de devoir trouver quelqu'un d'autre... Ou tenter un doctor basket, mais c'est pas conseillé surtout si iels ont eu ta carte vitale en mains. Dans tous les cas, n'oublie pas ton ordonnance :)

Au fait, pour des infos, y'a un numéro GRATOS que tu peux appeler pour te renseigner: 3646

## ***"Aide Médicale d'État": la sécu des sans paps***

Ce dispositif est une couverture maladie destinée aux "étrangers sans titre de séjour" créée en 1999, c'est une branche de la sécurité sociale. Mais faut savoir que, malheureusement, avec l'AME on est bien moins remboursé.e qu'avec la PUMA

---

<sup>11</sup> Vidéo sur youtube « Complémentaire santé solidaire : comment ça marche ? » et « Comment compléter une demande de Complémentaire Santé Solidaire en 3 étapes

( remboursements plus faibles pour les médocs, prothèses dentaires, lunettes etc). En plus, c'est un dispositif peu connu par les concerné.es, et administrativement c'est compliqué de l'obtenir, surtout si tu parles pas français! Il est bon à savoir que des assos comme Caritas, Médecins du Monde peuvent aider pour l'achat de lunettes par exemple ou d'autres accès aux soins.

L'AME permet de consulter des médecins généralistes (dépistage/ traitement des maladies, suivi des femmes enceintes, prise en charge médicale des enfants).

Deux conditions pour en bénéficier :

1. avoir moins de 746 euros par mois pour une personne seule
2. être en france depuis au moins 3 mois.



## 1.e Mission Locale, pour avoir quelques sous en attendant le RSA (pour les – de 25 ans)

[Les missions locales sont des assos et ont une forme de mise en commun de moyens entre l'état et les collectivités locales. Ainsi, le financement des missions locales se répartit entre : l'état 39%, les communes et inter-communes 23%, les régions 19% et les départements 6%.]

### Inscription à la mission locale

Les Missions Locales (ML) ont une grande marge de manœuvre du coup ça peut un peu différer en fonction des villes: si tu es en milieu urbain ou en milieu rural, si il y a beaucoup de jeunes en difficulté où tu habites... Tu peux avoir plus ou moins de mal à obtenir un rdv avec un.e Assistant.e Social.e (AS). Par exemple à Toulouse on sait que c'est super difficile de les joindre par téléphone pour prendre un rdv.

Donc en général dans les grandes villes, il vaut toujours mieux s'y rendre (si c'est pas impossible pour toi) aux heures d'ouvertures. La première fois que tu y vas, c'est pour t'inscrire (gratos) et prendre un RDV avec un.e AS (gratos). C'est mieux de prendre un maximum de papiers (si t'en as) originaux et copies. Ca te fait gagner du temps pour ton inscription à la ML.

Donc demande un RDV avec ton/ta futur.e conseiller.e, et surtout, faut demander les papiers indispensables qu'il faudra ramener (RIB, CV, attestation d'hébergement...). Faut savoir que pour obtenir un RDV, c'est long et chiant, et qu'ils écrèment au max.

## **Constituer un dossier**

Selon les ML, soit faut avoir un dossier pour le RDV avec lae conseiller.e si non ils te prennent pas, soit, au contraire, ne pas avoir monté de dossier, puisque certaines ML préfèrent le constituer avec toi pour apprendre a te connaître etc.. Donc voir autour de soi si tu connais des gens qui y sont déjà passées. Pour voir stratégiquement ce qui est le mieux pour constituer un dossier.

## **Préparer le RDV avec l'AS**

Avant le rdv, on te conseille de te préparer en amont, car ton AS va te demander de faire un point sur ta situation.

C'est bien que tu saches en amont quelle aide tu veux, pour par exemple ne pas te faire convaincre de faire la Garantie Jeune (GJ) alors que tu aurais en fait préféré le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) (ou encore obtenir des aides pour le permis voiture... y'en a plein des aides). En tout cas faut comprendre que au premier RDV, lae conseiller.e étudie « avec toi » (mais pour toi en vrai) si la garantie jeune c'est ce qui te correspond.

### **- Le Projeet!**

Du coup c'est important de pas montrer que tu es là que pour leurs aides financières, il faut jouer le jeu. (En plus leur objectif de début c'est de faire en sorte de te proposer autre chose que des aides financières). Donc faut leur montrer que tu as des objectifs d'emploi ou de formation (idéalement avoir des envies irréalisables, comme vouloir devenir serveur.euse en temps de covid par exemple), encore une fois il faut jouer le jeu, même si ton objectif c'est de faire autre chose comme te consacrer à la vie collective du squat où t'habites par exemple, parce que si non, iels vont te diriger vers des formations pour créer ton projet professionnel. Et là tu perds du temps et en plus t'as pas de sous.

On va t'expliquer les grandes différences entre les deux, et nos conseils utiles pour ces deux aides.

## **Le PACEA**

[2020 : l'état lance un plan pour embaucher plus de "jeunes". L'un des volets de ce "plan" de relance économique, (à part des défiscalisations pour les entreprises) c'est les aides accordées à ceux en galère et qui sont trop jeunes pour toucher le RSA. ]

PACEA dans le jargon: "Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie"

Comment ça marche : L'aide financière du PACEA est accessible pour les 16 -> 25 ans, elle est de maximum 2900€ environ sur 12mois (à compter de la 1ere demande), à répartir sur plusieurs mois à hauteur du RSA max, l'aide peut s'étendre à 24mois maximum. Pour cela, il faut justifier d'une (pseudo) recherche d'emploi : paraître



motivé.e et volontaire durant un (normalement) unique entretien, donc petit suivi. (Ils appellent ça le "diagnostic" (lol) sensé déterminer tes besoins et si t'es assez dans la merde pour qu'ils te lâchent un peu de flouze).

L'AS te demandera tes dépenses mensuelles, donc c'est bien de préparer ça pour qu'il évalue le montant "nécessaire" chaque mois, surtout si tu sais pas combien tu dépenses (pas) grâce aux chourres, poubelles et/ou glanes, (ex : 15€ forfait téléphone, 50€ alimentation non-humains, 100€ alimentation humain.e, 10€ produits hygiène, 50€ assurance véhicule... -> arriver au budget qu'on aimerait avoir). La demande est envoyée puis traitée et validée par un service de l'état.

Vers le 20 de chaque mois il faut renvoyer un texto ou un e-mail à son assistant.e social.e pour faire comme une "actualisation", dire qu'on a toujours pas de revenus et qu'on a encore besoin de l'aide, jusqu'à épuisement des 2900€ dispo pour les 12 mois.

Donc en gros tu peux avoir 450€ pendant 6 mois, puis le 7ème mois 200€, puis faudra attendre 5 mois avec rien pour re-bénéficier de l'aide sur 7 mois. Ou sinon demander 241€ par mois sur 24 mois par exemple.

Ce qui peut être cool aussi c'est que tu peux couper ton PACEA, c'est à dire que si tu as trop envie de faire les vendanges avec tes potes tu peux le suspendre et le retoucher ensuite, il te suffit juste de tenir au courant ton AS.

*Témoignage de suivi d'un copain :*

*"C'est une conseillère de la mission locale qui m'a parlé du PACEA. J'ai pris RDV a la mission locale pour avoir plus d'informations sur la Garantie Jeune, mais cette aide n'était pas forcément adaptée a ma situation étant donné mon niveau d'étude et le fait que je sois déjà inscrit a l'Accompagnement Intensif Jeune de Pole Emploi. J'ai eu un seul RDV a la mission locale et le suivi s'effectuera par échange téléphonique ou par mail. Afin de déterminer le montant mensuel de l'aide financière, nous avons, moi et ma conseillère, établi toutes les dépenses que je dois réaliser par mois (Prêt étudiant, frais alimentaires, forfait téléphonique,...). Les documents que j'ai apportés lors du RDV sont ma carte d'identité, ma carte vitale, mon CV et mon RIB."*

Du coup ce copain a pu toucher 450€ durant les 3 derniers mois de ses 24ans avant de pouvoir toucher le RSA.

### ***Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)***

Le Contrat Engagement Jeune vient remplacer la Garantie Jeune pour les 16-25 ans. C'est un « **plan d'accompagnement approfondi et solide pour aider les jeunes les plus démunis** face à la formation et **éloignés du marché du travail** ». Ce parcours d'insertion professionnelle a pour but de guider les **jeunes en rupture** qui, suite à un décrochage scolaire ou à une trajectoire de vie chaotique, n'ont pas pu suivre de formation et se retrouvent au bord de la route, sans emploi.

Il est d'une durée de 12 mois (prolongeable jusqu'à 18 mois) qui vise à mettre en activité les personnes dans le dispositif pour une durée de 15 à 20 heures par semaine ) avec plusieurs types d'activités :

- des formations par la mission locale, des prestataires (les fameuses formations foireuses de développement personnel - coaching notamment), des organismes de formation

- Des services civiques et autres missions d'intérêt général
- Des stages ou « immersions » en entreprise
- Un parcours d'alternance en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

L'allocation du CEJ peut aller jusqu'à 500€ suivant la situation des personnes.

Contrairement à la Garantie Jeunes, l'accompagnement se fait à la fois par les Missions Locales mais aussi par Pôle Emploi, ce qui signifie plus de moyens pour le flicage et forcer le retour vers l'emploi.

Ce nouveau cadre "est beaucoup plus exigeant pour les jeunes en termes d'assiduité" et renforce le flicage. Le décret de mise en œuvre du CEJ pose en effet des règles strictes et graduées en cas de non respect des engagements.

On manque de recul pour savoir ce qu'il en est réellement sur le terrain, mais les missions locales reconnaissent que ça va être compliqué à appliquer et il y a des chances que ça soit plus souple dans la pratique que la théorie. N'hésitez pas à nous envoyer vos témoignages si vous passez par la case CEJ

Donc, si on récapitule les avantages et inconvénients selon nous:

<p><b>PACEA :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Peu de suivi, donc BEAUCOUP plus libre</li> <li>+ Possibilité de couper le PACEA (pour x raison) puis reprendre</li> <li>+ 2x 12 mois</li> <li>- Moins de sous que le RSA, - de 3000€ pour 12 mois</li> <li>- Faut tomber sur un.e assistant.e social plutôt cool (mais ça c'est pour tout pareil)</li> </ul>	<p><b>CEJ :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Jusqu'à 500€ par mois pendant 12 mois (renouvelable 6mois)</li> <li>- Suivi chiant mais variable géographiquement</li> <li>- Dur si pas à l'aise en public</li> <li>- Dur si pas d'ordinateur ou smartphone à disposition</li> <li>- Dur si on arrive pas à trouver des structures copaines pour nous prendre en « stage » ou « immersion » .</li> </ul>
--	---

### **Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ)**

La FAJ est une aide ponctuelle de 1000€ par an maximum accordée aux jeunes en galère suivis par la ML et pour des besoins ponctuels.

"J'ai eu des infos sur les missions locales dans le 22... Prép'avenir, c'est 6 mois de formation ici... 35h par semaine, et t'as juste droit à 1/2 journée (genre mercredi aprèm ou vendredi) pour chercher un stage... L'aide de 1200 boules est pas facilement donnée non plus ici... c'est même très rare (la Faj... Il donne 50 balles par 50 balles et ça les fait chier de remplir un dossier à chaque fois donc c'est compliqué...) :s Et en plus de ça, il te file la Faj SI tu veux bien faire Prép'avenir... Si jamais tu refuses quand c'est ton moment, il te file plus aucunes tunes..."

Autre son de cloche : « Pas besoin de passer par prep'emploi, un.e Travailleuse Social.e peut envoyer ta demande. Si tu justifies d'un montant nécessaire pour des charges fixes tu peux gratter 200 balles d'un coup »

L'attribution de la FAJ a l'air de dépendre des départements, des missions locales...



## 1.f CCAS, pour gratter un peu de sous

-> ATTENTION : Les CCAS (Centre Communal d'Action Social) comme leur nom l'indiquent, ont des programmes et des systèmes d'aides qui varient en fonction des communes, donc on va t'en recenser quelques unes :

**Micro-crédit social** : Prêts à taux zéro pour les personnes exclues du système bancaire. A rembourser dans les 5 ans maximum, le prêt peut aller de 300€ à 5000€.

**Aide alimentaire** : Le CCAS permet d'obtenir des tickets alimentaires utilisables dans les banques alimentaires, dans les épiceries solidaires et/ou sociales, dans des commerces pouvant être partenaires.<sup>12</sup>

**Chèques d'accompagnement personnalisé** : L'aide versée peut être ponctuelle ou récurrente et est destinée à payer des biens et services essentiels à la vie quotidienne. Le chèque d'accompagnement personnalisé est valable 1an et permet d'avoir une aide financière parmi les domaines d'utilisation suivants : Alimentation, hygiène, actions éducatives, culture, énergie, habillement, hébergement, transport, loisirs.<sup>13</sup>

<sup>12</sup> Carte des Banques alimentaires (officielles) : <https://www.banquealimentaire.org/le-reseau-38>

<sup>13</sup> <https://www.finistere.fr/A-votre-service/Action-sociale-CDAS/Le-cheque-et-la-carte-de-paiement-personnalise>

**Aides exceptionnelles CCAS (à signaler en début de mois) :** env.70e pour t'acheter à manger

**Domiciliation pour les personnes sans domicile :** Pour les sans domicile fixe, itinérant.e ou voyageuse longue durée (pour éviter la catégorie administrative « gens du voyage »), l'administration française demande à ce que tu sois doté.e d'une "adresse administrative de référence". Si tu ne peux pas te faire héberger à titre gratuit chez des potes ou chez de la famille, tu peux alors te faire "domicilier" au CCAS. Pour cela, il te faut remplir un formulaire d'élection de domicile. Ton dossier est ensuite traité par le CCAS, et un entretien t'es proposé par la suite.

On te conseille d'en dire le moins possible sur ta situation, des fois tu peux vraiment tomber sur un.e Assistant.e Social.e qui pose des questions indiscrettes. Alors bah si tu te sens pas bien avec la personne en face de toi et que tu estimes qu'elle n'a pas a savoir tel ou tel truc, n'hésite pas à prendre un nouveau RDV avec un.e autre AS du CCAS (*savoir si des fois iels peuvent refuser en cas de sous effectif*). Si ton dossier est accepté, tu recevras une attestation de domiciliation valable auprès du centre des impôts qui gère ta commune. Ca c'est valable un an mais ça peut être reconduit, soit automatiquement, soit faut refaire la demande, donc vois avec ton CCAS comment iels fonctionnent. Et faut y aller au moins tous les 3 mois pour récupérer ton courrier et faire un ptit coucou. Par contre ça arrive que certaines communes acceptent pas que tu t'y domicilies si tu ne t'insères pas dans leur économie locale, donc rebelotte faut que tu fasses la démarche dans une autre commune... <sup>14</sup>

## 1.g SNCF et cie, voyage voyage

### *Tarifs régionaux pour les pauvres à la SNCF*

Attention, chaque région semble avoir une façon différente de trier qui a droit à ce tarif...

Dans le Grand Est, c'est la carte solidaire grand est et elle est délivrée aux personnes relevant de la Complémentaire Santé Solidaire uniquement! Elle permet de bénéficier de 80% de réduction.

En Auvergne- Rhone Alpes, c'est la carte illico solidaire (gratuite, nominative et valable 1 an) qui donne 75% de réduction sur les TER. Avant, c'était 90% de réduction mais depuis que y'a Wauquiez (Les Républicains tendance RN) en président de région, ça a changé en moins bien. Il y a différentes conditions pouvant permettre l'obtention de cette carte comme être inscrit.e à Pole Emploi indemnisé.e en dessous du SMIC ou non indemnisé.e, être demandeuse d'asile, être suivi.e par la mission locale, bénéficiaire de l'ASPA, du RSA ou en contrat aidé.)

Bref, vous l'aurez compris, c'est spécifique à chaque région donc faut fouiller sur le site [www.ter.sncf.com/TA-REGION](http://www.ter.sncf.com/TA-REGION)<sup>15</sup>

Mais attention, c'est pas toujours facile à trouver. Tu peux taper dans ton moteur de

<sup>14</sup> [https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/16029?fbclid=IwAR2H5I04Bsph9SbPbV-6DYf195TPPZRGt0ltHm9LQd\\_6dLzDanXGA5hdFvc](https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/16029?fbclid=IwAR2H5I04Bsph9SbPbV-6DYf195TPPZRGt0ltHm9LQd_6dLzDanXGA5hdFvc)

<sup>15</sup> Quelques tarros à la SNCF grand est et rhone alpes :

<https://www.ter.sncf.com/grand-est/offres/forfaits/carte-solidaire> et

<https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/offres/tarifs/illico-solidaire>

recherche "carte solidaire ter TA REGION" et normalement tu trouves plus facilement... Pour la carte solidaire Grand Est, il y a un formulaire à remplir et il faut envoyer une photocopie de la carte d'identité, une attestation de CSS et une photo en plus du formulaire.

Bien sûr, ça ne concerne que les TER (certains cars régionaux) et pas le TGV, les pauvres n'ont pas besoin d'aller vite!

C'est aussi possible pour certaines régions de le faire même en y habitant pas, comme par exemple pour le Grand Est où on peut la recevoir à une adresse hors de la région ! S'il n'y a pas précisé que c'est réservé aux habitant·es, allocataires du RSA de la région, tu peux tenter (surtout que la plupart des demandes se fait en ligne maintenant)

### ***Tarif pauvres transports en commun en ville, départements...***

Il y a aussi les tarifs pauvres des transports en commun urbains. Là, en général, c'est calculé à partir du quotient familial de la CAF et il faut apporter chaque année une attestation de la CAF de moins d'un mois et sa pièce d'identité à une agence des transports en commun. A Grenoble, c'est aussi valable pour les moins de 25 ans détaché.e.s fiscalement de leurs parents, les personnes ayant la CSS (Complémentaire Santé Solidaire) ou l'AME.

Par exemple, à la CTS, à Strasbourg, il y a la tarification solidaire qui permet de payer son abonnement mensuel en fonction de son coefficient familial. Par exemple, avec un coeff inférieur à 356, on paye 3.40€.

A Grenoble, c'est la TAG et on paye aussi en fonction de son coefficient familial. 2.50€ avec un coeff inférieur à 452.

Chaque ville fait à sa sauce donc se renseigner.

### ***Carte Mobilité Inclusion***

Cette carte est prévue pour les personnes ayant une incapacité de + de 80%, invalides de 3ème catégorie ou classé en groupe 1 ou 2 de la grille Aggir.

Ca donne des réductions dans les transports (RATP, SNCF, Air France).<sup>16</sup>

## **1.h Bourse et Crous, les études ça peut rapporter [un peu!]**

La condition d'étudiant, si elle est évidemment précaire (qui ne l'est pas entre ceux qui écrivent cette brochure et ceux qui la lisent) peut aussi, en parallèle de l'injonction à "faire des études", être une stratégie pour repousser l'entrée dans le monde absurde du travail et de l'exploitation. Jusqu'à 27 ans révolu, il est possible de toucher des bourses qui dans certains cas peuvent monter jusqu'à un revenu équivalent au RSA. Clairement c'est pas rien!

**JE VIENS DE CROISER MON ENVIE DE TRAVAILLER.**



**C'EST CONFIRMÉ. ON NE VA PAS DU TOUT AU MÊME ENDROIT.**

©JEHEMARE

<sup>16</sup> Plus d'infos sur la carte mobilité: <https://www.carte-mobilite-inclusion.fr>



En plus, sans nécessairement être politisées ou militant.es autonomes, un nombre incroyable de jeunes utilisent cette stratégie, ne sachant ou ne voulant pas savoir (à raison) dans quelle branche de métier iels vont devoir aller produire deux fois plus qu'iels seront payé.es. Dans ce cas, c'est pas plus mal de privilégier des études à l'université, y'a des cursus où t'es pas obligé.e d'être là tout le temps (à Toulouse au Mirail ou à Paris 8 et sûrement dans d'autres facs) et aussi pourquoi pas, des études longues. Après rien ne t'empêche de finir ton année à l'arrache tout en continuant de toucher la bourse, même si tu passes au rattrapage, et aller faire autre chose par la suite. Tu signes pas pour 10 ans non plus.

### **Conditions pour toucher une bourse !**

- . avoir le diplôme du bac ou équivalent qui te permet de t'inscrire dans les études supérieures.
- . être agé.e de moins de 28 ans, en septembre de l'année où tu t'inscris (si t'as 28 ans le 1er octobre c'est nickel. (Par contre depuis 2021 et le covid-19, si t'as plus de 27 piges tu peux bénéficier d'une "aide annuelle d'urgence" pour étudiant.e en galère. Bien sur y'a mille conditions, on parle de l'une d'entre elles plus bas).
- Être en rupture familiale pour toucher l'ASAA (Allocation Spécifique Annuelle) et pas besoin d'avoir moins de 28 ans si t'es handi (reconnaissance MDPH) ou que t'as eu des enfants (rallongement du délai)
- . S'inscrire dans l'enseignement supérieur

### **Quels critères?**

Selon les cursus (par exemple à l'université, en présentiel ou à distance ( voir selon les cursus) mais dans tous les cas c'est à vérifier pour chaque cursus) ces bourses sont évaluées en fonction:

- . Du nombre de personnes dans ton foyer
- . De la distance entre ton adresse d'habitation officielle et le lieu d'étude
- . Des revenus des parents ou tuteur.ices légaux ("sur critères sociaux"), pour celles et ceux rattachées à leur foyer fiscal. *On l'est toustes automatiquement jusqu'à ce que l'on fasse la demande de détachement auprès du centre d'impôts et finances du coin.*

En fait, pourquoi on parle du foyer fiscal? Parce qu'il y a plusieurs cas de figure. Par exemple si tu es enfant.e d'un.e parent.e isolé.e qui ne gagne rien, tu seras automatiquement à l'échelon le plus haut, et tu pourras gagner jusqu'à environ 5600 balles par an sur 10 mois (dans tous les cas la bourse c'est 10 mois, pas 12).

Mais y'a plein d'autres cas. Par exemple, une personne enfant unique, dont les parents sont des gros fachos et pétés de thunes, mais qui pour plein de raisons a quitté le foyer familial très tôt et est en galère, n'aura pas moyen de toucher quoi que ce soit, puisqu'elle ne correspondra pas aux critères du nombre d'enfants par foyers et surtout du revenu trop haut de ses parents.

PAR CONTRE: si cette personne, qui ne correspond pas aux critères de bourse a plus de 18 ans inclus, elle peut, pour autant qu'elle ait une adresse où recevoir du courrier, et qu'elle ait fait une demande d'émancipation du foyer fiscal de ses parents (en gros

c'est faire la demande pour pouvoir avoir ta propre déclaration d'impôts), elle pourra toucher plus de sous parce que les bourses ne seront plus calculées en fonction de son foyer parental, mais en fonction d'elle, et de ce qu'elle gagne. Dans ce cas là, attention, faut pas qu'elle ait gagné plus que 4000 boules l'année n -1. Deuxième chose, le fait d'avoir fait un apprentissage ne permet plus après ça d'avoir le droit à la bourse, donc vaut mieux, si t'as le bac ou équivalent en poche, tenter des études à l'université, des études dites "longues" quitte à embrayer sur des études plus courtes et professionnalisantes si tu sais ce que tu veux, que l'inverse. Sinon c'est tendu pour les bourses.

SI T'AS PAS LA NATIONALITÉ FRANÇAISE: Bah c'est toujours la même merde, en fait y'a moyen mais faut remplir UNE des conditions suivantes :

- . Avoir obtenu un certificat de "réfugié" par l'OFPRA ou un récépissé de la demande de titre de séjour **portant la mention "réfugié"**.
- . Avoir obtenu une carte de résident ou une "carte de séjour temporaire" (dans ce cas là 2 conditions : être domicilié en france depuis au moins 2 ans, et avoir en plus un foyer fiscal depuis au moins 2 ans)

ATTENTION! TIPS PRATIQUE: Dans certaines (de plus en plus d') universités, sont appliqués des principes hyper réacs de flicage des étudiant.es par tous les moyens. L'orientation politique de certains profs, et des cursus (genre avec les études en droit, t'as forcément des profs de droite) peut les mener à t'emmerder pas mal du genre: 3 absences sans certificat médical dans le semestre = rattrapage direct, et si t'as des rattrapages dans tous tes cours pour absence, y'a un risque qu'ils te sucent ta bourse, voire même que tu doives rendre les sous si tu vas jamais en cours. Eh oui, vaut mieux s'appeler Fillon ou Cahuzac, t'as moins de chances de devoir rendre l'argent.

STATUT ÉTUDIANT.E: Alors même si t'as pas d'thunes, ou peu, le statut d'étudiant c'est pas mal en soi, parce que t'as une sécu sociale gratos sans mutuelle privée, et pas mal de réduc dans pas mal de trucs qui coûtent cher comme des places au ciné, des tarifs pas chers dans les transports "publics" (askip). Et du coup, tout dépend du cursus mais en plus d'apprendre des trucs assez intéressants (j'te parle pas de marketing ni d'écoles de commerce), mais être étudiant.e ça te laisse vachement de temps, pour bosser à coté et te faire un peu de maille, et/ou pour t'organiser avec tes potes pour rendre ce monde moins dégueu, ou même pour faire plein d'autres trucs.

GILBERT DELAHAYE - MARCEL MARLIER  
**martine**  
traverse la rue pour  
trouver un boulot...



Si tu es boursier.e, il y a l'ASAP (aide spécifique ponctuelle pour étudiant en difficulté) qui peut aller jusqu'à mille balles par an.

## **1.i ASPA, la retraite des pauvres**

L'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées) d'un montant de 906€ par mois est une aide que l'on peut obtenir à partir de 65 ans sans avoir cotisé les 42 longues années de travail. Elle est accordée si les ressources du foyer ne dépassent pas 906€ si tu vis seul.e et 1 407,82 € si tu vis en couple. Auquel cas elle est réduite du montant qui dépasse ce plafond.

Attention la démarche pour obtenir l'ASPA est assez longue, elle est conditionnée à la demande préalable de bénéficier de sa retraite auprès de sa caisse de retraite 6 mois avant ses 65 ans. Cette étape est obligatoire (sauf si l'on a jamais travaillé, même quelques semaines, de sa vie) pour obtenir l'ASPA.

Une fois cette demande de retraite effectuée, il est nécessaire de remplir le formulaire de demande de l'ASPA et l'envoyer à sa caisse de retraite. Tout comme le RSA il faudra ensuite régulièrement déclarer ses ressources.

### ***APA (allocations personnalisées pour l'autonomie)***

Cette allocation permet aux personnes vieillissantes d'avoir un peu de sous en plus pour aménager leur domicile (salle de bain, accessibilité, etc.) et organiser leur quotidien (ménage, courses, repas, relationnel), le montant de ces allocations étant corrélé au degré de dépendance des personnes.

## **1.j ADA, un RSA option flicage +++ pour les sans paps**

L'Allocation de Demandeuseuses d'Asile est une allocation que l'on peut obtenir lorsqu'on a pas de papiers français et qu'on vient d'un pays hors de l'Union Européenne à ces conditions:

- Avoir accepté les conditions matérielles d'accueil proposées par l'OFII (Office Français de l'Immigration et de l'Intégration) comme un hébergement en CADA (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile).
- Avoir au moins 18 ans
- Être en possession de l'attestation de demandeur d'asile
- Avoir déposé votre demande d'asile auprès de l'OFPRA (Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides) dans un délai de 21 jours (sauf procédure Dublin)
- Avoir des ressources mensuelles inférieures au montant du RSA

La demande se fait en préfecture à l'arrivée sur le territoire français en passant par la SPADA (Structure de Premier Accueil pour Demandeurs d'Asile) qui renvoie vers le GUDA (Guichet Unique pour Demandeurs d'Asile) et le montant varie selon la composition de foyer à partir de 565€ pour une personne seule.

Attention car le versement de l'ADA peut être interrompu pour:

- refus d'une proposition d'hébergement
- non présentation aux autorités ou aux entretiens personnels
- abandon, sans motif légitime, du lieu d'hébergement
- ne plus remplir les conditions pour percevoir l'ADA
- absence de documents demandés

Obtenir une demande d'asile est un processus qui peut être très long (plusieurs années), être éprouvant mentalement car le contrôle social est bien plus poussé que pour les RSistes. Il faut prouver qu'on était suffisamment en danger dans le pays d'où l'on vient pour demander l'asile en France, ce qui forcément soulève des traumatismes et la confrontation à une histoire personnelle douloureuse. Il faut aussi savoir que c'est une démarche qui t'empêche de travailler légalement (d'où une exploitation encore plus forte de la part du patronat pour embaucher les personnes concernées sans contrat et à faible salaire) mais aussi de te former. Bref, c'est super si t'arrives à l'obtenir mais c'est sûr qu'il faut trouver d'autres ressources à la place ou en attendant de l'obtenir. On verra dans la 2ème partie les astuces de débrouille hors administratif ;-)

## **1.k Travailler le moins possible quand on a un titre de séjour**

Les personnes ayant un titre de séjour à renouveler régulièrement ont besoin de justifier d'être en contrat en CDI au moment de la demande de renouvellement à la préfecture. Eh oui pour avoir le « privilège » de rester sur le territoire français quelques mois de plus, il faut être utile au capitalisme, servir à quelque chose, être productif, être rentable... On a eu un témoignage d'une personne se faisant embauchée en hôtellerie en CDI (c'est un secteur qui recrute pas mal sauf en période de covid) avant la période de renouvellement du titre. Ensuite, cette personne s'arrange pour perdre son emploi après avoir obtenu le nouveau titre de séjour et suffisamment longtemps après le début du contrat pour obtenir l'ARE (allocation de retour à l'emploi = le chômage)

## **1.h Permanences administrative autogérée, pour moins galérer collectivement**

Nous ne sommes pas tou·tes égaux face à l'administration, ce qui peut paraître comme une simple formalité pour des bac +5 l'est beaucoup moins pour d'autres moins habitué.e.s au jargon administratif.

Si nos luttes sont collectives, nous nous retrouvons souvent bien seul·es face aux administrations qui nous écrasent de la lourdeur de leurs formalités. Certain·es se découragent et ne réclament pas leurs droits, d'autres se plient à l'autorité de peur d'être radié·es. En plus, les salarié·es, travailleur·euses sociaux sont débordé.e.s par la charge de travail, avec plusieurs centaines de dossiers à gérer et poussé.e.s à contrôler, réinsérer dans l'emploi ou radier.

Pour cela, certains collectifs ou squats mettent en place **des permanences d'entraide**

**administrative et sociale autogérées pour devenir nos propres "assistants sociaux", se défendre et se battre collectivement, pirater le système social ou se former collectivement pour être plus serein.e et autonome face à l'administration.**<sup>17</sup>

Ces permanences sont des temps collectifs réguliers où chacun·e expose ses difficultés et problèmes administratifs et lors desquels nous essayons de les résoudre ensemble. Cela peut être :

- de l'aide pour la demande d'aides ou de prestations sociales,
- connaître ses droits,
- préparer des entretiens avec des administrations,
- faire un recours en cas de suspension de droits ou autres galères,
- résolution de conflits avec une administration, un employeur, son propriétaire...

Dans certains cas le collectif peut se mobiliser pour une manifestation devant une administration ou occuper un pôle emploi ou une CAF.<sup>18</sup>

Globalement ces permanences sont composées de "bénéficiaires" de droits sociaux qui y partagent leur expérience de galères, défaites et victoires face aux administrations. Des travailleuses sociales peuvent parfois y contribuer discrètement (les administrations font la chasse aux salarié·es qui refusent de jouer le jeu du contrôle), pour débloquer des situations ou transmettre leurs connaissances du fonctionnement des administrations.

On est toujours plus fort·es à plusieurs face à l'administration, alors n'hésitez pas à en créer dans votre squat ou dans un lieu collectif de votre ville ou village!

---

17 Voir par exemple les Cafards de Montreuil (<https://paris-luttes.info/+les-cafards-de-montreuil-+>), les Exploités Énergés à Alès (<https://exploitesenerves.noblogs.org/presentation/>), le collectif autonome des précaires de Brest (<https://bourrasque-info.org/spip.php?article1925>) ...

18 Exemple à St Etienne: <https://lenumerozero.info/Creation-d-un-groupe-d-autodefense-face-a-la-CAF-et-pole-emploi-5677>

## **2. DÉBROUILLE ET ORGANISATION COLLECTIVE**

Au-delà des miettes qu'on peut extraire du système capitaliste libéral et qu'on vient de présenter, nous pensons qu'il est nécessaire de se débarrasser le plus possible des échanges marchands (c'est-à-dire l'achat, la consommation de biens et de services en échange d'argent). Nous avons des besoins pour vivre et nous pouvons les assouvir le plus possible à travers l'auto-production, la débrouille, l'entraide et les échanges non marchands. Il est certes possible de rester uniquement dans la sphère marchande même en étant pauvres, mais d'une part, c'est vraiment galère, et d'autre part, nous voulons vivre et pas survivre pendant que les riches se gavent en exploitant les autres, a fortiori les pauvres, les racisé.e.s, les meufs, les pays appauvris par la colonisation ainsi que la planète! En plus, rester uniquement dans des rapports marchands nous bloque complètement. Les rapports humains sont en effet extrêmement différents en fonction de si on achète à quelqu'un ou si on s'entraide, tout simplement. C'est donc bien pour des raisons matérielles mais aussi politiques qu'on veut s'extraire au maximum de la marchandisation de toutes les sphères de la vie et de la société. Nous verrons donc ici les différentes manières de niquer le système.

# **A - Débrouilles qu'on peut faire dans son coin ou en collectif**

## **Chourse**

Chourse, ça vient du raccourci entre "chourer" et "courses"! Chourser, c'est donc voler quand on fait ses courses et on trouve aussi ça parfaitement légitime dans ce monde plein d'inégalités. C'est les industriels qui nous volent (notre argent et notre avenir), donc volons-les sans scrupules, le plus possible! Ça nous permet d'améliorer sensiblement le quotidien. Il y a plein de techniques différentes.

Commencer doucement. Un article, petit, puis 2... C'est un apprentissage comme un autre.

Astuces: cabas à double fond, grandes poches de manteaux, sacs à mains... Les accessoires sont très importants!

Dans la très noble brochure qu'est la brochourre, y'a tout un tas de techniques expliquées, comme la chèvre, tout un tas de conseils sur les antivols, les caméras, les vigiles et même sur comment faire dans le cas où tu finirais au comico. Chourser n'est pas sans risques, mais tout est question de méthode, d'observation, et surtout de feeling!

On t'invite à lire "La Brochourre" (en PDF sur [infokiosques.net](http://infokiosques.net)) par exemple c'est gratos, et ça sera bien plus complet qu'ici. Mais attention, elle date quand même un peu.

## **L'habit fait le moine !**

Malheureusement, les capacités d'une personne à chourser sont extrêmement dépendantes de son apparence (race, classe, genre, style vestimentaire...). Une personne racisée a beaucoup plus de risques de se faire contrôler son sac par le/la caissier.e qu'une personne blanche. Aussi, si t'as des piercings et tatouages apparents, une coupe de cheveux trop punk et des vêtements trop sales, c'est la même, ça fait chier mais c'est une réalité. Quoiqu'il arrive, on peut toujours jouer sur son style et s'habiller "propre" et dans la norme si c'est possible. Etre une meuf est pour une fois un avantage puisqu'on est plus facilement considéré.e docile et sage. Une meuf avec un enfant dans une poussette, c'est encore mieux! L'innocence incarnée!

Le couple hétéro, ça passe bien aussi. Collectivement, ce qui peut se faire, c'est que les personnes avec le plus de privilèges choursent pour les autres.

## **Après, chourrer ça veut dire quoi?**

C'est pas simplement parce que c'est rigolo, ou parce que tu sens que tu niques (en vrai si peu voir pas) le système. Déjà si tu voles, quoi ce soit, c'est soit par nécessité, soit par conviction. Ou autant par nécessité que par conviction. Dans tous les cas, tout le monde à raison d'aller tirer des trucs, quoi que ce soit, pour les extraire de la boucle dégueulasse de la société marchande. En fin de compte, le vol, petit ou gros, seul.e ou à plusieurs, permet aussi, symboliquement, de ne pas cautionner par l'achat l'exploitation des gens comme toi.

En plus, a force de chourrer, c'est génial mais tu t'aperçois que tu deviens plus généreux.se avec tes potes ou avec des inconnu.es. Bah ouais! Quand la valeur du fric n'existe plus, tout est gratuit, et quand tout est gratuit, y'a plus aucun intérêt à garder les choses pour soi, on sort d'une valeur marchande pour entrer dans d'autres types de valeurs non marchandes: celles du groupe, de l'entraide, de la solidarité, du communisme de pratique. (attention à ne pas retomber dans des logiques « consuméristes » à surconsommer car on ne paie pas)

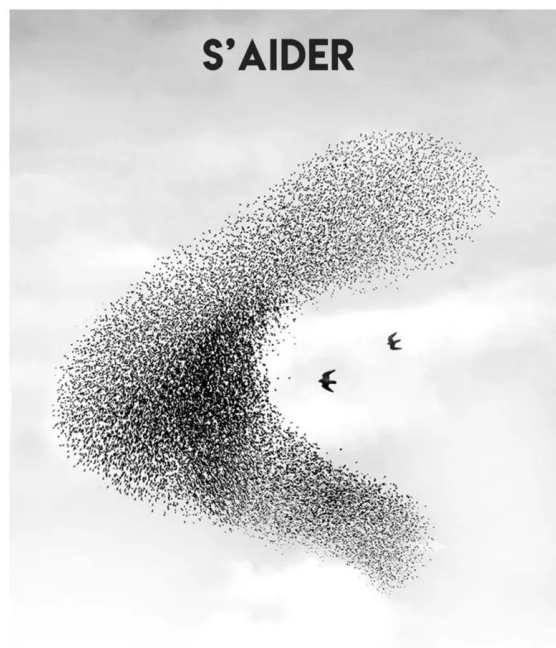
## **Échange temps contre nourriture (ou un logement ou d'autres biens) individuel ou collectif**

Le travail salarié est une manière de convertir notre temps et nos compétences en argent qui nous permet ensuite d'acheter nos moyens de subsistance. Au passage une bonne partie est accaparée par les actionnaires et l'État (la sécurité sociale, le chômage et la retraite qui nous protègent de moins en moins, mais aussi impôts pour les producteurs et TVA pour tou·te·s qui financent surtout la dette, la fraude fiscale des grandes entreprises, la défense et la sécurité). Une solution à cela est de ne pas passer par la case contrat de travail et proposer directement à des producteurs de donner de notre temps en échange d'une rémunération en nature.

C'est déjà ce qui se fait avec le wwoofing (avec un nombre d'heures demandées en échange du gîte et du couvert assez important et quelques abus de la part de paysans débordés qui voient là une manière de sortir un peu la tête de l'eau). Mais il est possible de le faire de manière régulière auprès de producteurs locaux où en échange de quelques heures ou d'une journée de travail, on peut repartir avec une certaine quantité de légumes ou autres produits, parfois invendables par rapport aux standards marchands mais néanmoins tout à fait nutritifs.

Le plus simple est de proposer son temps à des maraichers, mais cela peut se faire avec n'importe quel paysan ou artisan - commerçant local, un peu anti-capitaliste et pas trop frileux.se, pour se nourrir mais aussi subvenir à d'autres besoins! Il faut que l'échange soit réciproque et juste évidemment! Bien "formaliser" les choses avant de commencer pour que les deux parties s'y retrouvent, que personne ne se sente lésé.e.

On peut également se loger de cette manière en proposant quelques heures de travail à un paysan ou habitant du coin en échange d'un bout de hangar, de maison ou de terrain où poser son habitat léger! Prudence quand même car c'est pas toujours confortable de se sentir redevable pour son habitat et ça peut engendrer des sales rapports de domination. Dans la pratique, c'est souvent des mecs cis qui sont possédants et qui mettent à disposition des lieux (terrains ou bâtiments). Attention à



**S'AIDER**

**POUR NE PAS CÉDER**



pas se retrouver dans des situations inconfortables surtout pour les meufs et personnes trans qui vont dépendre d'eux.

## Pratiques d'autonomie

"Nous faisons face à un système de dominations qui nous exploite et nous oppresse au quotidien. Le capitalisme déploie sa logique marchande dans la totalité de nos vies. Tout devient une simple marchandise, un moyen de profits, d'accumulation. C'est contre ce monde qu'il nous faut nous battre et organiser nos existences. Nous, en tant que dominé-e-s nous savons et vivons la nécessité de sortir de rapports de dominations qui détruisent tout et nous empêchent de vivre, d'être autonomes. Libres et égaux. Déployer cette logique, communiser, c'est instituer des formes d'existence totalement incompatibles avec la persistance du capitalisme. C'est lier des relations concrètement égalitaires et libertaires, c'est faire du monde un commun. Comment construire notre puissance face au pouvoir, qui exploite, oppresse, détruit ; comment conquérir notre autonomie ?<sup>19</sup>

Tous les aspects de notre vie quotidienne peuvent théoriquement se gérer hors du système capitaliste marchand. La difficulté le plus souvent est d'avoir un lieu géographique pérenne pour ces pratiques qui se développent sur un temps long, demandent un peu d'outillage et une certaine constance.

Ex: Maraîchage - Phyto-épuration - Toilettes sèches - Auto-construction - Jardin médicinal - Bibliothèque - Ateliers (méca, couture, bricolage divers et variés) - filtrage d'huiles pour les véhicules - Pain etc...<sup>20</sup>

### Entraide

Collectivement, nous avons beaucoup de capacités, de savoir-faire et de ressources (même si cela dépend pas mal des origines sociales des personnes). En s'entraidant et en s'organisant collectivement, on arrive beaucoup mieux à vivre et en plus c'est plus sympa. Nous ne pensons pas que nous sommes fait.e.s pour vivre chacun.e / en famille patriarcale dans son appart / sa maison. En tout cas, cet horizon nous semble tout sauf enviable. En vivant ensemble dans un endroit ou du mieux en ayant des liens avec plein de personnes qui vivent pas loin, ben on peut facilement s'entraider. La solidarité est l'arme du peuple. Quand certain.e.s cuisinent, d'autres bricolent. Attention aux spécialisations même si on ne peut pas être spécialistes de tout. Nous sommes clairement favorables au partage de connaissances et de savoir-faire, peu importe la manière (chantiers organisés prévus, ou plus spontanés!).

Perso, je préfère voir avec un pote quand j'ai un problème avec mon véhicule plutôt qu'un garage où je me fais toujours prendre de haut (aussi parce que je suis une meuf et que j'ai un vieux tacot). Les rapports sont complètement différents. On prend le temps de discuter, je lui file un coup de main sur d'autres véhicules qu'il répare, je lui file des patates que je récupère chez un paysan d'une lutte... Je sais qu'il n'attend rien en retour et en fait voilà on compte pas, c'est juste naturel quoi. En fait, c'est comme ça que fonctionnent les communautés humaines hors du système étatique, capitaliste qui veut tout contrôler, tout normer, extraire des taxes pour se payer lui-même alors qu'il est inutile et nuisible!!

19 *fanzine "Conquérir notre autonomie"* <https://infokiosques.net/spip.php?article1536>

20 *On te conseille ce site qui rassemble des tutoriels de DIY:* <https://fr.wikihow.com/Accueil>

## **Auto-réduire ses dépenses de carburant et d'élec**

Alors, ce qu'on vous conseille c'est de jeter votre vieille voiture thermique et d'acheter une voiture électrique avec la prime du gouvernement!! C'est une blague évidemment et puisqu'on est nombreux à rouler avec des vieux véhicules qui ont encore de belles années devant eux, voyons des petites astuces pour payer moins de carburant, voire plus du tout, surtout que le carburant est très cher en ce moment!

### **Manche essence**

Le principe est d'aller avec un bidon à la pompe et de demander aux gens d'y verser quelques litres d'essence ou de diesel. Comme d'habitude, munissez-vous de votre plus beau sourire et des vêtements pas trop pourris, l'apparence compte encore une fois et éviter les voitures de bourgeois.e, ce sont toujours les plus radin.e.s!! (sauf si on a envie de les faire chier un peu !) Comme pour le stop, si des gens refusent, ne pas désespérer et prendre son mal en patience. Si tu te débrouilles bien à la manche ou au stop, tu devrais y arriver!

### **Huile de friture**

Tu peux récupérer l'huile de friture des kebabs et fast-foods puis mettre en place un ingénieux système de filtration avec plusieurs bidons et niveau de filtres. Ca permet de faire des sacrés économies. Le mieux est d'aller dans les enseignes aux heures creuses, et y aller avant pour établir le 1er contact et rassurer les commerçants.<sup>21</sup>

### **Fioul et gazole agricole**

La politique du gouvernement étant de se débarrasser des vieilles chaudières à fioul, il y a plein de gens qui cherchent à vider leur cuve moyennant un prix au litre très modique. Il faut donc y aller avec un grand véhicule et assez de bidons vides. Si t'as un pote paysan, tu peux voir pour lui en acheter, c'est moins cher que le diesel classique.

### **Siphonnage**

Tu peux siphonner un véhicule à partir du moment où tu arrives à ouvrir le cache de l'arrivée de carburant. Pour plus de rendement, tu peux choisir des véhicules de chantier. Attention à s'assurer de la nature du carburant siphonné! Tu peux utiliser une petite pompe en plastique de merde mais tu vas galérer, sinon il existe des pompes plus performantes mais qui coûtent plus cher. Attention à pas se faire prendre. Eviter les véhicules de pros, comme pour la chourse, on ne se vole pas entre pauvres...

### **Stop**

Une solution très économique pour se déplacer reste le stop puisqu'il ne vous coûtera rien de plus que de faire la conversation (et encore pas toujours). Plus d'infos, d'astuces, de techniques par ici: [hitchwiki.org](https://fr.wikipedia.org/wiki/Hitchhiking)

### **Covoiturage**

Le covoiturage ne se résume pas à Blablacar et peut aussi s'organiser avec ses potes ou sur d'autres sites moins capitalistes tels que [mobicoop.fr](https://mobicoop.fr) qui ne prend pas de commission et qui ne demande pas plein d'infos personnelles sur nous!

---

<sup>21</sup> Pour plus d'infos techniques: le fanzine "Friteuse magazine - spécial filtration, trois recettes faciles" (<https://infokiosques.net/spip.php?article607>)

## **Se déplacer à vélo ou à pied**

Si ta santé le permet et que tu as du temps, c'est possible de se déplacer à vélo ou à pied ! C'est sûr, c'est beaucoup moins rapide qu'en voiture ou en train, mais on peut quand même faire quelques dizaines de kilomètres en une journée ! 50 - 60 kilomètres / jour à vélo ça se fait bien en faisant des pauses régulièrement et sans trop suer, même si on est pas hyper sportive (et si on est sportive on peut faire 80 - 100 kilomètres / jour) ! A pied ça sera plutôt 20 - 30 kilomètres par jour suivant sa forme physique.

Le vélo coûte beaucoup moins à l'achat et à l'entretien (il y a des ateliers vélos un peu partout pour ça en plus!) . C'est plus confort aussi de s'équiper de sacoches pour stocker - porter ses affaires pour ne rien avoir à porter sur le dos ! On peut les acheter, les chourcer ou bien les fabriquer soi-même. Sinon le sac à dos fixé sur le porte-bagages avec des tendeurs ou une vieille chambre à air ça marche bien aussi! Quant à la marche, elle ne coûtera qu'une bonne paire de chaussures ! Dans les deux cas, on mangera un peu plus de manière générale, il faut bien alimenter notre organisme en énergie pour l'effort !

## **Réduire sa facture d'élec**

Et bien sûr c'est aussi possible d'économiser partiellement ou totalement sur sa facture d'élec qu'on soit en squat ou qu'on soit locataire / propriétaire, ce n'est pas un piratage si complexe à réaliser (même sur les compteurs linky) si on respecte quelques règles de sécurité et de discrétion de l'installation, pour ça on te conseille la brochure Le piratage de l'élec de A à S, une brochure dont vous êtes l'héroïne<sup>22</sup>

## **Récup - glanage**

Cette société surproduit et donc gaspille à outrance dans un mépris ignoble des conditions de travail des productrices, de l'état de la planète, elle nous vole clairement notre avenir et nous empêche d'être autonomes. Au XVII<sup>ème</sup> siècle, en Europe, les gens ont été violemment dépossédés des terres qu'ils cultivaient et sur lesquelles ils vivaient pour les besoins massifs en main d'œuvre de l'industrialisation naissante. C'est notamment le mouvement des enclosures durant le fameux "siècle des lumières".<sup>23</sup> Du coup, les riches se sont appropriés les terres et maintenant c'est compliqué pour trouver des terres à cultiver. Il faut de l'argent pour en acheter.

## ***Recup' dans les poubelles, provoquer le ruissellement de la grande distri***

Du coup, ben on est parfaitement légitime à récupérer ce que la société surproduit et jette (gaspillage de terres, d'énergie, de travail humain, de corps animaux ...) . On appelle ça la récup, c'est pas compliqué, il suffit d'aller voir derrière les supermarchés si leurs poubelles sont accessibles et se renseigner quel jour les bennes sont vidées (y aller régulièrement et prendre des notes) pour y aller la veille, de nuit. Des fois, il y a une porte ouverte sinon il faut escalader un portail, un grillage. **Depuis quelques années**, les supermarchés n'ont plus le droit de mettre de la javel dans les poubelles (ah les raclures de chiottes) et doivent donner les invendus si des assos leur

---

22 Brochure le piratage Elec de A à S : <https://infokiosques.net/spip.php?article1919>

23 voir brochure Starhawk, Le temps des bûchers : <https://infokiosques.net/spip.php?article1189>

demandent (En vrai, les supermarchés ne leur donnent rien de bon cœur, mais le font pour être défiscalisé en réduisant le poids des déchets pour l'enlèvement desquels ils payent).

Bon, nous en général on a pas que ça à foutre de gérer une asso alors qu'on peut gérer ça de manière très spontanée où qu'on soit! C'est toujours impressionnant et révoltant de voir tout ce qui est jeté et on finit par espérer que les poubelles soient pleines et qu'il y ait des choses qu'on aime dedans! Voilà, c'est le paradoxe de la récup, c'est normal, ça fait ça à tout le monde. Attention, passer au dessus des grilles ou rentrer par quelque autre manière dans l'enceinte du bâtiment, c'est illégal et on peut être accusé.e de "viol de propriété privée". Oui même pour avoir fouillé dans des poubelles. Si tu te fais chopper par les flics, il faut toujours contester la qualification de vol. Des camarades ont finalement été relaxé.e.s sous la formulation "il est généralement admis que lorsqu'une personne jette des biens dans une poubelle, elle entend s'en débarrasser et renonce ainsi à la propriété de ses biens. En prenant possession du contenu des poubelles, les mis en cause n'ont donc pas eu l'intention de commettre le délit de vol qui suppose un acte d'appropriation incompatible avec la notion de bien délibérément abandonné".

Attention à ne pas se laisser tenter par le vol de bouteilles entreposées pas loin au risque de griller le spot pour vous ou pour d'autres. On a déjà vu des supermarchés enfermer leurs poubelles dans des cages en métal ou les protéger à l'aide de barbelés, si si! On vous conseille de pas trop traîner et d'y aller à plusieurs mais pas trop (3 c'est bien), remplir des sacs cabas puis s'organiser pour les passer au-dessus du portail. Enfin autogestion quoi. Si possible, garer un véhicule pas en vue de la caméra même si on respecte rarement ça pour des raisons purement pratiques!!

### ***Glaner sur les marchés***

Ce qui marche bien aussi, c'est le glanage des fins de marché. Parfois, il faut demander aux marchands s'ils ont des invendus et sinon souvent ils mettent tout en tas à un endroit. Là dessus, y'a un petit tips, qui, surtout si on n'est pas dans une grande ville, marche pas mal : éviter de dire aux marchands que l'on cherche à se nourrir soi, mais que les invendus sont destinés à des animaux. C'est assez magique de voir le résultat, on se retrouve souvent avec dix fois plus de légumes que lorsque l'on se justifie autrement. En même temps, derrière le discours des marchands en mode "si c'est pour vos animaux ça va, mais si c'est pour vous faut travailler", se cache souvent des heures à trimer dans les champs pour un salaire de merde, et pour les paysans d'industrie que tu vois pas sur les marchés, des dettes révoltantes et le sentiment d'être emprisonné dans sa condition de paysan, boucle très bien entretenue voir générée par l'état et les chambres d'agriculture du coin. (Proposition-imposition de graines stériles, de machines, d'intrants, de grosses structures d'irrigation engageant des prêts sur des dizaines d'années).

### ***Glanage dans les champs***

La consommation de masse entraîne une surproduction et un gaspillage (les légumes qui ne répondent pas aux critères de beauté et de taille ne sont pas ramassés) dont on peut récupérer l'usage. Après les récoltes, on peut aller dans les champs et les vignes cueillir ce qui n'a pas été ramassé. C'est une pratique ancienne qui se perd mais qu'on

peut remettre au goût du jour en observant les cycles agricoles (récoltes) ou en demandant à des paysan.ne.s pas loin de chez soi.

## Cueillette

On peut aussi cueillir ce que la nature nous offre. Certaines périodes de l'année et certaines zones géographiques sont plus propices que d'autres. Attention à bien reconnaître les plantes comestibles pour ne pas s'empoisonner (il y a plus de plantes comestibles que toxiques). Cela peut constituer un bon équilibre en plus des produits de récup souvent un peu dénutris et quand on a pas d'endroit pour cultiver. En plus des plantes (poireaux sauvages, orties, ail des ours, plantain, pissenlit...), il y a aussi les fruits à coques (châtaignes, noix...) et les fruits tout courts qui sont intéressants et qu'on peut cueillir au bord des chemins et en ville.

## Auto-réduire son loyer

Traditionnellement le prix du loyer est déterminé par la taille du logement, le nombre de colocs, ou bien le quartier où l'on vit!

Se loger en ville coûte cher et tout le monde ne veut / ou ne peut pas vivre à la campagne !

Mais pour remédier à ce problème, si vous ne vous sentez pas, ou ne pouvez pas squatter, il existe tout un tas d'astuces pour loger davantage de monde!

On peut :

- aller vivre à la campagne où les loyers sont très réduits,
- aménager des recoins, sous pentes ... comme chambres pour des personnes présentes de manière plus ou moins régulière, ayant besoin de moins de confort ou ayant besoin d'un pied à terre.
- créer des emplacements pour des habitats légers (caravanes, camions, cabanes, yourtes ...) sur son terrain ou dans sa cour (attention aux voisins ou au proprio)
- créer un dortoir / sleeping dans une pièce / chambre non utilisée, grenier ou grange pour proposer un espace d'accueil
- proposer des coups de main ponctuels ou réguliers (travaux d'aménagement ou d'entretien du logement ou jardin, aide à d'autres activités) à son proprio en échange d'une remise sur le loyer

## Travailler moins pour gagner plus, quand on a pas le choix !

Parfois, on a pas le choix de travailler et ça fait chier, donc autant y passer le moins de temps possible (sans se transformer en gros capitaliste qui ne cherche qu'à accumuler de l'argent sans se soucier de comment il le fait et du but à cela). Ce n'est pas utile de chercher un travail qui a du sens, militant car souvent c'est frustrant.

Pour cela, il existe **différentes options**:

- le travail non déclaré permet de toucher les allocs en plus de son salaire. Exiger un salaire élevé puisque la personne qui emploie ne payera pas de cotisations.
- certains domaines du travail déclaré qui payent bien sans être



trop pourris (bâtiment, usine de nuit etc)

- d'autres domaines pas très bien payés mais pas chiants (gardien.ne.s de nuit dans des collèges ou lycées)

- d'autres domaines pas très bien payés, un peu chiants si tu es maso comme nous, on te conseille les saisons agricoles (vendanges, pommes, noix...) si possible chez des paysan·nes plutôt que des gros de l'agro-industrie

- le Travail Du Sexe (TDS) indépendant permet de gagner rapidement beaucoup d'argent et englobe tout un tas de pratiques plus ou moins safe (à distance par internet, en louant un logement à plusieurs etc...)

- vente d'artisanat sur les marchés (de Noël), c'est pas forcément très rentable mais t'as ton indépendance, tu t'organises toi-même

- manche avec ou sans musique: peut rapporter gros dans des endroits touristiques et pendant les marchés de Noël ou autres événements

Et si tu n'as pas peur des risques il y a plein d'autres boulots un peu risqués qui rapportent bien en peu de temps

Attention au "travail qui a du sens", comme le travail asso ou les structures de l'ESS où l'on est exploité.e.s pour le sacro-saint but de la structure. Un tas de gens acceptent des conditions de merde pour un salaire de merde avec parfois à la clé un burn-out. (force et courage aux copain·es qui travaillent et survivent dans des assos ! ) Si tu te retrouves par hasard à bosser pour une asso, attention à ne pas se tuer à la tâche et ne pas faire beaucoup plus d'heures que ce qui est marqué sur ton contrat, tu peux aussi te syndiquer chez asso (qui est affilié à Solidaires) pour faire valoir tes droits.<sup>24</sup>

## Travail du sexe

Bien sûr, nous sommes contre le système de traite humaine prostitutionnelle. En revanche, nous constatons que certaines personnes font le choix du travail du sexe par elles-mêmes pour obtenir de l'argent plus rapidement qu'en se salariant dans des boulots précaires et que cela leur convient. Pour nous, c'est le système capitaliste qui pousse les gens à travailler pour survivre.

Les féministes matérialistes considèrent que l'accumulation capitaliste est permise par à la fois le travail productif (hors du foyer, masculin, productif d'une « valeur », généralement bien rémunéré) et le travail reproductif ( dans le foyer, féminin, considéré non productif, non rémunéré quand c'est une femme du foyer qui le produit, ou peu rémunéré quand c'est une employée souvent pauvre et/ou racisée qui s'en occupe ). Le travail du sexe fait partie du travail reproductif car il permet la reproduction de futur.e.s travailleuses ainsi que la détente des travailleurs. Ce travail est attendu d'être fait gratuitement au sein du foyer tout comme les tâches domestiques, déconsidérées et non rémunérées. le stigmatisme maman ou putain qui pèse encore dans notre société patriarcale sur les femmes fait que maman est respectable et censée faire du sexe gratuitement avec papa tandis que la putain n'est pas respectable et tellement souillée que fortement rémunérée. C'est un des rares domaines où les femmes cis et personnes trans sont mieux rémunérées que les hommes d'ailleurs, donc on voit pas pourquoi elles ne devraient pas en profiter si cela leur convient. Bien sûr qu'on préférerait une société dans laquelle tout le monde a les moyens de vivre sans se faire exploiter d'une manière ou d'une autre. Mais on en est loin! (<http://revueperiode.net/le-travail-du-sexe-contre-le-travail/>).

Des assos de personnes concernées existent: PDA à Besançon, Paloma à Nantes et les Pétrolettes à Rennes par ex.

24 lire la brochure "Apprendre à se créer des armes" [h https://infokiosques.net/spip.php?article1663](https://infokiosques.net/spip.php?article1663) et le livre « te plains pas c'est pas l'usine » (<https://niet-editions.fr/catalogue/te-plains-pas-cest-pas-lusine/>)

## **B - Réquisition et réappropriation**

### **Lieux collectifs autogérés - Centre sociaux autogérés**

Pour que vivre sans emploi ne nous prenne pas plus de temps qu'avec un emploi, l'organisation collective est importante et cela passe par des lieux collectifs où organiser tout un tas d'outils collectifs, évoqués dans cette partie, l'on les appelle généralement centres sociaux autogérés ou lieux collectifs autogérés, ils peuvent prendre diverses formes et sont bien souvent des locaux réquisitionnés.

### **Squats**

Quand on ne peut ou qu'on ne veut pas payer de loyer, on peut ouvrir ou s'installer dans un squat. Un squat est un logement que l'on vole à son riche propriétaire qui ne l'utilise pas. Il y a énormément de logements vides en France, ce qui alimente la spéculation immobilière (raréfier un bien augmente son prix). Et puis il y a des proprios tellement riches qu'ils ne veulent pas s'emmerder avec des locataires! Attention à bien se renseigner avant d'ouvrir un squat sur le propriétaire et le statut du logement. C'est mieux d'éviter de voler les classes moyennes, du moins pour le moment qu'il y a suffisamment de logements vides de riches. S'il y a des meubles, on oublie! C'est considéré comme résidence secondaire et on risque un sale procès.

Ca prend un peu de temps les recherches donc être assez nombreux. Et si possible s'organiser avec des personnes qui ont un logement le temps d'ouvrir. Il y a bien sûr un risque juridique et il faut s'arranger pour que ce soit les personnes avec le plus de privilèges (blanc.he.s avec papiers) qui prennent le plus de risques (celui d'ouvrir, prendre le contrat élec à son nom si contrat élec...).<sup>25</sup> A partir du moment où on a un lieu, on peut commencer à s'organiser collectivement, installer un free shop pour faire circuler les biens (vêtements, objets divers...), des cantines collectives à prix libre à base de récup pour les galérien.ne.s et aussi pour créer du lien, des chantiers collectifs afin de propager l'auto-gestion, etc etc...

On peut aussi squatter des terrains, des friches industrielles ou agricoles, anciens quartiers ou villages abandonnés. Les friches manquent car les industriels préfèrent s'installer dans des espaces "vierges"... On peut y vivre et y faire toutes sortes de projets en empêchant que les terrains soient industrialisés ou agro-industrialisés!

### **Pourquoi on squatte?**

L'intérêt du squat est de libérer des espaces de la main-mise de la propriété privée (et lutter contre la spéculation immobilière), se libérer du temps de travail que l'on met dans un loyer et de permettre de nous organiser politiquement plus facilement que sans lieu. Et en fait, en partant de la pratique, et souvent de la nécessité, vivre en squat permet aussi de pouvoir avoir l'espace de faire un pas de côté par rapport aux logiques marchandes entre nous : quand ton logement, ta bouffe, ton élec est gratuite, tu peux loger des gens sans compter. On s'aide autrement qu'avec des thunes, en se donnant des coups de mains pour entretenir, réparer, inventer, embellir le lieu, par exemple, et ça nous permet de nous entretenir, de nous réparer, de nous inventer nous

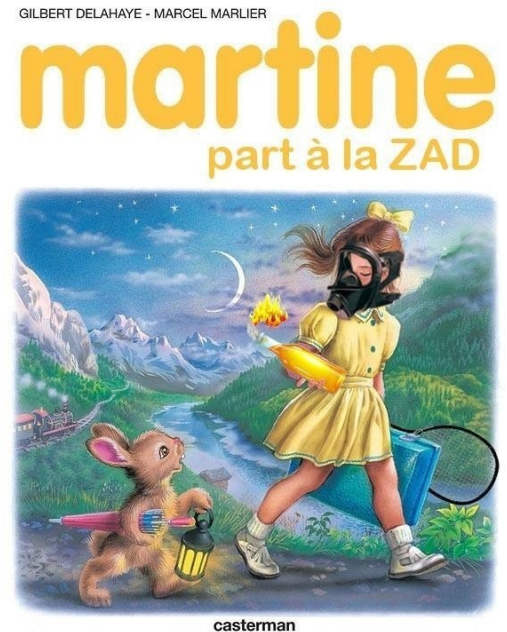
---

25 Voir la brochure "Le squat de A à Z" <https://infokiosques.net/spip.php?article41>

mêmes. C'est quand même plus intéressant qu'un loyer non? Tous les squats ne sont pas militants (même si c'est forcément militant de squatter) comme à Barcelone où pas mal de monde, notamment des familles, se retrouve à squatter pour éviter de se retrouver à la rue à cause de l'augmentation des prix des loyers.

## ZAD

Les Zones A Défendre sont des terres occupées contre des projets de bétonisation, d'artificialisation tels qu'un aéroport, une autoroute, un centre d'enfouissement de déchets nucléaires, un port de plaisance ou autre site industriel destructeur de la vie. Ce sont des lieux qui concentrent en un endroit une grande diversité de personnes. La vie s'y organise au quotidien en plus de la lutte contre le projet de merde. Sur une ZAD, on a une grande marge de manoeuvre puisqu'on est assez hors du système. C'est le moment de tester d'autres manières d'habiter, de se nourrir, de relationner, de s'organiser collectivement, de vivre quoi. Certain.e.s y construisent leur cabane en palettes, d'autres vivent en camion aménagé, en tente etc.



Ne pas oublier qu'un lieu collectif parfait n'existe pas et on est tou.te.s là pour avancer, déconstruire nos habitudes héritées du système. On est aussi là pour se (dé)former et lutter contre notre dépendance au système industriel, lutter contre les valeurs de compétition que la société capitaliste nous a inculquées (*haha le lapsus!*) avec son florilège d'oppressions systémiques (sexisme, racisme, homophobie, transphobie, âgisme etc...).

Point pratique: un terrain est plus facilement expulsable qu'une "résidence" squattée car il n'y a pas de procédure juridique possible comme c'est pas considéré comme un logement.

## Des Zones d'Autonomie Collective

La réappropriation ne se limite pas à des lieux, nous pouvons aussi nous réapproprier nos manières de s'organiser et de lutter collectivement!

De nombreux exemples de formes d'autonomie collective existent ici et là!

Au Chiapas, les zapatistes, à travers plusieurs communes, ont depuis plus de 25 ans, pris leur autonomie vis à vis de l'Etat mexicain. Iels s'affranchissent de son cadre législatif, politique et économique pour créer leur propre système de justice, de santé et d'éducation, leurs propres assemblées, où les habitant.e.s discutent et décident elleux-mêmes comment s'organise leur vie quotidienne.

Le Rojava, une région kurde sans État souverain, s'inspire du municipalisme libertaire



et de l'écologie sociale de Muray Bookchin. Le peuple kurde, privé de territoire, est parvenu dans des conditions géopolitiques extrêmes à faire exister une formidable expérience multi-culturelle, anti-capitaliste et écologique. (même si le territoire des Rojava s'est pas mal réduit et est repassé aux mains de la Turquie et de la Syrie) L'émancipation des femmes de la société patriarcale ainsi qu'un modèle éducatif populaire et inclusif (en plusieurs langues !) sont à l'oeuvre, en pleine lutte armée contre les états turc, irakien, syrien et islamique. Des coopératives paysannes, notamment de femmes, réapprennent des manières de cultiver dans un territoire détruit par les guerres et l'exploitation pétrolière.

La Coopérative Intégrale quant à elle, est une forme de regroupement régional de communes autogérées (éco-réseaux) né en Catalogne suite au détournement de plusieurs centaines de milliers d'euros via des crédits non remboursés par son fondateur. Elle trouve son origine dans la forte volonté autonomiste en Catalogne notamment au sein du mouvement libertaire qui ne reconnaît pas l'État Espagnol monarchiste et libéral.

Elle a pour objectif de mettre en réseau des alternatives locales, à l'impact limité, pour poser les bases d'un nouveau système économique, financier et solidaire, capable de répondre concrètement aux besoins individuels et collectifs à grande échelle avec plusieurs outils en construction : Coopératives de productions agricoles ou industrielles, épiceries solidaires, centre de santé, réseau d'approvisionnement, structures de prêts et de financement... A noter qu'après plusieurs années de fonctionnement, la coopérative intégrale catalane s'est scindée en trois coopératives intégrales de plus petite échelle et les différents outils régionaux peinent à voir le jour, en revanche les éco-réseaux, système d'échanges locaux hors du marché continuent à s'organiser localement!



## **Autoréduction collective**

L'autoréduction exige une action groupée et concertée. Elle peut prendre des formes variées, comme le non-paiement des transports en commun ou les réquisitions ou vols dans les supermarchés. Elle peut résulter du refus d'intégrer une augmentation du loyer, de l'électricité, du gaz ou de l'eau

## ***Réquisitions et vols dans les supermarchés***

L'autoréduction concerne aussi les denrées alimentaires dans les grandes chaînes de distribution, considérées comme des symboles du capitalisme et de l'exploitation des plus précaires. L'action consiste à remplir plusieurs caddies de produits alimentaires

(pâtes, fruits & légumes...) et de bloquer les caisses par refus de payer. Commencent alors les dialogues avec la direction. Les militant.e.s comptent sur le temps du blocage aux caisses qui peut représenter un manque à gagner pour le magasin supérieur au montant des produits réquisitionnés dans les caddies, quand certain.e.s client.e.s décident d'abandonner leurs achats du fait de la situation. Si la direction accepte de laisser passer les militant.e.s avec leurs caddies, il ne s'agit pas légalement d'un vol, mais d'une extorsion. Les produits réquisitionnés sont alors partagés collectivement ou redistribués dans des quartiers populaires, pour montrer le caractère militant et désintéressé de l'action.

L'autoréduction collective peut aussi prendre cette forme spectaculaire, sans pour autant s'emmerder avec une négociation menée avec la direction. Comme d'hab, pour parler aux flics, aux gérants de supermarchés, ou aux directeurs de tout autre gros magasin qui exploite, jette, pollue, voire tue des gens avec les accords douteux nécessairement passés avec des compagnies cheloues pour faire du fric (genre des magasins de vêtements fast fashion ou autre), faut être capable de tenir un discours et d'argumenter, voire embrouiller les gens qu'on a en face de soi. Et c'est pas donné à tout le monde surtout quand t'as faim. Du coup, l'option sortir en force avec tes 50 potes, même si elle est plus risquée, existe aussi.

D'ailleurs, l'autoréduction collective c'est quand même un mode d'action assez large, qui va effectivement d'une organisation au millimètre avec des caddys remplis et une médiatisation attendue, jusqu'au vol de marchandises avec quelques potes pour l'apéro: chacun.e planque sur soi des trucs, et on compte les un.e.s sur les autres pour regarder autour de ceux qui planquent. Et comme lorsqu'on fait nos courses en individuel et qu'on en profite pour ne pas payer un maximum de choses, la meilleure couverture c'est de sortir par les caisses (en ne prenant pas le ticket de caisse) en payant quelques babioles pas chères, afin d'éviter au mieux le regard insistant du vigile chelou au crane rasé.

### ***Transports en commun***

Les transports en commun sont l'un des secteurs cibles des actions d'autoréduction. Il s'agit généralement de laisser entrer un grand nombre de passagers dans le transport sans payer, tout en distribuant des tracts parmi les passager.e.s pour faire connaître la démarche. Le but affiché est la gratuité de ce type de transport en ville, comme c'est déjà le cas dans certaines villes de France . La démarche aurait aussi une dimension écologique, dans l'optique que la gratuité des transports en commun favoriserait leur utilisation et réduirait le parc automobile en ville, générateur de pollution. Ce type d'action a donc été repris par des mouvements écologistes militants dans le cadre du camp action climat.<sup>26</sup>

---

26 Voir la mutuelle des transports de Lille qui n'existe plus car a eu des problèmes avec la justice:  
<https://labrique.net/index.php/thematiques/hors-canard/81-transpole-met-deux-personnes-en-garde-a-vue>

# C - Mutualisation

## Mutualisation d'objets, de lieux, d'argent, de savoirs

### *Des objets - outils*

Notre société encourage l'individualisme et la propriété privée des biens matériels pour alimenter la croissance via la consommation perpétuelle.

Pourtant la plupart des biens que nous possédons ne nous servent que de manière ponctuelle.

Il est tout à fait possible assez simplement de les mutualiser que ce soit à travers des lieux collectifs autogérés (Ludothèque, outillthèque, bibliothèque, laverie...) ou bien des listes de matériel que chacun·e possède. Ex : la Mutmat (mutuelle des matériaux)

On peut également mutualiser des espaces sous utilisés en les mettant à disposition ou des véhicules (voitures, deux roues, camions ...)

### *Des savoirs*

Chacun·e même dans une démarche autogérée, qui vise à limiter la spécialisation et les prises de pouvoirs conséquentes, a acquis des savoirs spécifiques qu'on peut mettre à la disposition d'une communauté en créant des garages ou ateliers vélo associatifs ou bien à travers une liste de savoirs.

### *Argent*

Enfin, on peut également mutualiser l'argent, c'est le principe originel des mutuelles où l'on met en commun des cotisations en prévision de coups durs des membres de la mutuelle ou assurer un minimum d'argent pour les personnes sans ressources.

Pour les personnes sans aucune ressource financière (- de 25 ans, sans pap), il faut trouver des solutions collectives pour qu'elles puissent au moins disposer d'un minimum d'argent dont elles peuvent faire ce qu'elles veulent. C'est super de mutualiser des lieux, du matériel, se démerder pour la bouffe collectivement mais on a aussi besoin d'un minimum pour se projeter individuellement. Le difficile équilibre individuel-collectif, toujours! Ca peut passer par un système de mutuelle et/ou de vente d'artisanat et/ou de cantine à prix libre dont l'argent va à ces personnes.

Cet argent mutualisé peut être une part infime des revenus des membres ou venir de recettes de ventes mutualisées.

Les dépenses prises en charge ou non par cette mutuelle sont discutées collectivement de manière générale ou au cas par cas! On peut aussi mettre en commun une part plus importante des revenus collectifs et des membres au sein de caisses communes destinées aux achats de la communauté.

Voir la brochure de la mutuelle de Lyon<sup>27</sup>. Cette brochure est vachement bien sur plein de plans: parce que les auteurices y expliquent la création, et l'évolution, les questionnements, les ratés et remaniements de leur mutuelle, mais aussi parce que concrètement, ça permet de voir que c'est grave envisageable de sortir d'un rapport individuel à la thune. La thune ça isole, le manque de thunes aussi. Si on s'en sert pour

---

27 Brochure mutuelle de Lyon : [https://infokiosques.net/lire.php?id\\_article=1406](https://infokiosques.net/lire.php?id_article=1406)

les autres, de manière très pratique, eh bah on crée du collectif et on fait société. La thune pour niker la thune c'est une perspective qui a de la gueule quand même.

## **Ferme - jardin collectif**

Les jardins collectifs fleurissent un peu partout dans les villes, ce sont surtout des jardins à vocation pédagogique et créatrice de lien social plus que nourricière. Mais cela peut aussi être un bon moyen de se nourrir si l'on s'organise collectivement (en étant suffisamment nombreuses pour éviter que la charge mentale soit trop importante) en privilégiant notamment les légumes ou légumineuses simples à produire, qui poussent pratiquement tout seuls, et nourrissants sur une surface suffisamment grande. Certaines estiment à 50m<sup>2</sup> par personne la surface de potager pour nourrir une personne.

Si vous avez une place suffisante, pas mal de monde disponible et quelques compétences en maraîchage (ou un·e copain·e maraîcher·e qui est ok pour prêter un bout de terrain), il est aussi possible de créer une ferme collective vivrière où cohabitent diverses activités aussi bien production de légumes, légumineuses et fruits (si vous avez la chance d'avoir un verger) que de céréales ou fabrication de produits transformés comme le pain, des conserves ou sauces, farines, bière et vin. Le travail de la terre est une activité chronophage quand on est tout·e seul·e ou peu nombreuses (dans le cadre d'une activité paysanne classique ou de l'autonomie façon colibri ou survivalisme), mais auto-organisé et réparti à bien plus de monde, le temps nécessaire par personne pour se nourrir se réduit à moins d'une journée par semaine.

Cela prendra toujours plus de temps que de faire des recup' ou du glanage mais offre une certaine pérennité dans le temps, permet de se former à la paysannerie et garantit une autonomie collective.

## **Brasserie associative**

Parce que la bière c'est quelque chose que l'on consomme en plus ou moins grosses quantités et qui peut coûter cher, il peut être intéressant de l'autoproduire collectivement!

Le processus de fabrication de bières est relativement simple (après quelques essais on arrive assez vite à un résultat intéressant) et peu coûteux en terme d'investissements matériels! Cela demande surtout du temps, de la place et des bouteilles vides réutilisables ou des fûts!

On se retrouve à plusieurs sur une journée pour brasser quelques dizaines, centaines de litres de bières qu'on laissera fermenter quelques semaines dans des cuves avant d'embouteiller ou mettre en fût.

On peut soit se la partager entre les différent·e·s brasseuseuses présent·e·s soit la vendre à prix libre en bouteille ou bien à la pression lors d'événements, ce qui est un bon moyen de récupérer un peu de fonds pour les luttes.

On peut aussi bien sûr autoproduire d'autres boissons, y compris non alcoolisées (jus de pomme, tisanes ...)

## **Réseau de ravitaillement alimentaire**

C'est un outil collectif auto-organisé visant à approvisionner les luttes en denrées alimentaires fournies gratuitement à des grévistes, squatteurs, zadistes et autres militant·e·s mais aussi des précaires.

Il s'appuie sur plusieurs sources d'approvisionnement évoquées précédemment (récup', glanage, auto-production collective, échange temps contre légumes, dons d'inventus de magasins et producteurs ...) qui permettent de récolter une quantité importante de nourriture. Tout cela peut être ensuite redistribué en direct lors de permanences, de distributions auprès de piquets de grèves, dans des lieux collectifs ou bien à des collectifs pour la réalisation de cantine militante lors d'un événement ponctuel ou hebdomadaire pour créer du lien autour d'un repas.

Il requiert juste des bras, un réseau de producteurs et commerçants mais aussi un gros camion et un espace de stockage / distribution ! Créer une association, ou en avoir une sous la main, peut être un plus pour faire des partenariats pour récupérer de très grosses quantités de nourriture auprès de magasins, grossistes ...

C'est une alternative collective efficace de mutualisation pour sortir notre alimentation de la marchandisation à plus grande échelle.

Et si on le souhaite on peut mettre en place un prix libre pour alimenter une caisse collective pour soutenir financièrement des luttes ou l'organisation collective, créer une mutuelle, l'achat de terres, acheter des équipements à mutualiser....

Il en existe plusieurs en France à l'image du RAARE à Angers.<sup>28</sup>

## **Ressourcerie - Recyclerie**

Elles fleurissent un peu partout dans les villes et campagnes, elles sont le penchant pour les biens matériels de la récup et du glanage alimentaire!

Les ressourceries sont des associations qui passent des accords pour récupérer de nombreux objets, dans les déchetteries ou auprès d'entreprises ou personnes, qu'elles remettent si besoin en état pour leur donner une nouvelle vie!

Les recycleries récupèrent elles des matériaux et outils sur des chantiers, auprès d'entreprises ou personnes!

Ces objets et matériaux sont généralement revendus à petit prix ou à prix libre. Ces recettes financent habituellement des contrats d'insertion mais on pourra y trouver bien d'autres usages!

## **Espaces de gratuité - Freeshop**

Notre société a imposé l'idée que tout s'achète dans cette société et que sans argent on ne peut rien faire. Pourtant comme évoqué à plusieurs reprises au dessus, la

---

<sup>28</sup> Voir sur le site du RAARE : <https://raare.wordpress.com/a-propos>

surconsommation et le gaspillage envoient de nombreux produits et aliments à la poubelle qui finissent enfouis ou incinérés.

Ces résidus de la société capitaliste sont autant de biens gratuits pour ceux qui les sauvent de leur triste destin!

Pour les résidus de l'industrie et du commerce, des possibilités de récupération existent comme évoqué au dessus, mais ce n'est pas le seul gaspillage, les individus, notamment des classes supérieures et moyennes, ont beaucoup de biens qui s'accumulent dans leurs logements!

Pour cela il est possible de créer tout un tas d'espaces de gratuité généralistes comme thématiques. Le plus connu étant le freeshop regroupant principalement des vêtements et des livres dans des lieux collectifs autogérés, les freepicieries proposent elles de la bouffe gratuite récupérées au préalable.

On peut aussi proposer des espaces de gratuité éphémères ou pérennes dans l'espace public, boîtes à dons ou à livres où chacun.e vient déposer ou récupérer des objets quand il le souhaite! Contrairement aux espaces intégrés dans un lieu collectif, ces espaces en libre service peuvent être détournés de leur usage, des personnes accumulatrices compulsives s'y servant parfois généreusement au dépend d'autres personnes qui pourraient en avoir besoin. Elles demandent donc davantage de présence et de temps pour accompagner la démarche.

## **L'autonomie dans la santé**

Notre santé, qu'elle soit physique ou mentale, est aussi quelque chose qu'on peut se réapproprier, dans une certaine mesure en tout cas pour le moment. On a tout intérêt à s'auto-former sur les pratiques médic en cas d'urgence (en manif ou tout simplement au quotidien, quand on cuisine et qu'on se coupe, quand on fait du bois...) Pour les petits bobos aussi, les maladies du quotidien ponctuelles ou de plus longue durée, il existe tout un tas de remèdes hors industrie pharmaceutique. Les milieux autonomes ont développé certaines pratiques spécifiques pour s'entraider face à ces questions comme des ateliers de santé mentale ou encore des ateliers d'autogynéco. On a tou.te.s des petites astuces en santé, des connaissances que ce soit des plantes, des massages, de réflexologie, de sophrologie, de pratiques alimentaires etc. C'est dommage que bien trop souvent, ces pratiques soient dévalorisées voire moquées en étant rangées dans l'appellation de « remèdes de grand-mère ». Bonjour l'âgisme et la misogynie ! Certes, certaines médecines ne sont pas prouvées par la Science devant laquelle tout le monde est prié de s'incliner, cela dit, un petit massage des pieds n'a jamais fait de mal à personnes et l'effet placebo, en vrai c'est cool ! On va pas rentrer dans des considérations écoféministes là maintenant mais ça nous ferait bien chier que pour notre santé, on s'en remette encore et toujours au cliché du docteur en blouse blanche, d'autant que la médecine moderne a du sang sur les mains, du sang de populations colonisées via des essais cliniques douteux, du sang de personnes trans maltraitées par les institutions médicales, du sang de meufs -qui plus est racisées- mal soignées car leur douleur n'est pas prise en compte etc etc... Des pratiques d'autonomie en santé il en existe plein, à chacun.e de trouver ce qui lui convient selon ses maux.<sup>29</sup> Mutualiser nos pratiques nous fait toujours avancer et quand on a pas d'autre choix que de s'en

---

<sup>29</sup> Voir par ex. la brochure « petit guide pour une médecine conviviale » <https://infokiosques.net/spip.php?article1914> ou la brochure les ateliers du groupe soin <https://infokiosques.net/spip.php?auteur838>

remettre au corps médical institutionnel (pour certains examens ou parce que simplement la situation nous dépasse), eh ben on se sent plus fort.e.s et légitimes à exiger des informations claires, à être accompagné.e etc...

# Intérêt du statut associatif

L'association dite Association loi 1901 est un régime assez ancien (datant comme son nom l'indique de 1901) on peut y exercer ou non des activités commerciales (cela dépend des statuts de l'association) non-lucrative ou lucrative.

L'association est un statut offrant beaucoup de liberté, servant de cadre légale à des activités collectives. Si nous nous fichons souvent d'avoir des activités légales ou non à titre individuel en tant que militant.e, cela n'est pas forcément le cas des structures avec lesquelles nous sommes en lien, particulièrement les entreprises qui sont soumises à une réglementation sur le travail ou le commerce. Ainsi l'association permet de rassurer ces acteurs avec un cadre légal par exemple pour le troc de temps contre des biens matériels.

## ***Une alternative collective au salariat***

Cela peut être une alternative collective au salariat et à l'échange de temps de travail contre de l'argent. Le travail bénévole est illégal en entreprise mais il peut devenir légal quand cela passe par une association dans le cadre d'un contrat entre l'association et l'entreprise. Ainsi nous sommes bénévoles de l'association qui est elle prestataire de l'entreprise avec une rémunération en monétaire ou en nature (ex : aliments ou matériel de construction). Ces biens ne peuvent pas directement être redistribués aux personnes ayant exercé l'activité bénévole au sein de l'entreprise, mais il est possible de les redistribuer sous forme de dons aux bénéficiaires de l'association. C'est à peu près comme cela que fonctionne le WWOOFING.

Si on veut filer des sous de l'asso à des personnes en galère ou des membres de l'asso, il vaut mieux leur filer en échange de tickets de caisse de dépenses persos, plutôt que par le salariat ou des prestations.

## ***L'association pour contourner les règles du marché en toute légalité et grapiller des sous***

L'association peut appliquer en toute légalité ses propres règles entre ses membres et cela peut constituer une alternative aux activités marchandes et aux entreprises au cadre bien contraignant : troc, échanges à prix libre, monnaie alternative à l'euro ... et il n'y a aucune obligation de déclarer ces activités auprès de l'Etat.

Ex : c'est le statut des bars associatifs, où les adhérent.e.s peuvent acheter des consommations à prix fixe ou libre et dont les recettes reviennent intégralement à l'association et peuvent lui permettre de financer diverses activités.

Le statut associatif peut aussi être une alternative à la propriété privée individuelle et collective, l'association pouvant détenir des biens matériels et immobiliers.

Attention, lorsque nous quittons un lieu collectif associatif, nous ne pouvons récupérer l'argent que nous y avons engagé.

Tant que les ressources économiques de l'association restent limitées, elle n'est pas soumise à l'impôt sur les sociétés ou la TVA. Elle peut aussi grapiller des sous sous



forme de subventions auprès de collectivités (Etat, région, ville ...) ou de fondations. Comme pour le RSA, c'est un moyen de récupérer les sous là où ils sont! Après, faut se motiver à remplir des dossiers de demande de subs et c'est très chiant!

### **Quelques idées pour récupérer des sous:**

événements publics, ventes à prix libre ou fixe, donations avec possibilité de défiscaliser à hauteur de 66% pour les assos d'intérêt général. Globalement les assos sont considérées comme d'intérêt général si elles remplissent les critères suivants : gestion désintéressée, pas d'activité lucrative, pas de fonctionnement au profit d'un cercle restreint. On peut demander à l'état mais on est pas obligé. On risque une amende mais globalement tant qu'on est discret·e et que ça ne concerne pas des grosses sommes, il y a peu de risques car peu de personnel pour ça! (Il vaut mieux éviter que l'asso se fasse trop remarquer pour des actions illégales et qu'elle reste une couverture mignonne). On peut aussi « embaucher » des potes de moins de 25 ans en service civique (avec une association étudiante on peut passer par le réseau Animafac) ça leur fait l'équivalent du RSA pour quelques mois !

### ***Quelques limites à prendre en compte***

L'association n'est pas anonyme, on doit donner quelques noms de personnes (cela peut être des personnes ayant un statut social plus normal et moins exposées à la répression) et à terme l'Etat veut faciliter la dissolution d'association pour raison religieuse et politique...

Attention la plupart des assos et structures les accompagnant sont très légalistes et ne sont pas forcément de bons conseils pour nous. (et ont souvent peur de faire des choses limites au niveau du droit, qui restent pourtant tout à fait légales) Elles poussent aussi beaucoup à embaucher des salarié·es !

Les bénéfices de l'association ne peuvent pas être redistribués à des personnes physiques, ils doivent être destinés au financement des activités de l'association ou à des dons à d'autres associations. En cas de dissolution d'une association, ses biens et ressources ne peuvent être donnés à des personnes physiques, ils doivent être redistribués à d'autres associations.

# BIBLIO

## ***Retours sur expériences / Réflexions sur le travail :***

- coopération intégrale: <http://sortirducapitalisme.fr/emissions/274-cooperation-integrale-une-experience-de-desertion-et-de-resistance-collective-face-au-capitalisme>
- Brochure "Balade sans emploi": <https://infokiosques.net/spip.php?article1597>
- Brochure "on a les utopies qu'on mérite: le revenu garanti" <https://infokiosques.net/spip.php?article1479>
- Kit de survie chez Pole emploi, 2012 <https://inventin.lautre.net/livres/Kit-de-survie-Pole-Emploi.pdf>
- Ma vie à deux balles <http://www.maviea2balles.com>
- Brochure "Journal d'un parasite: 6 ans de RSA" <https://www.punxforum.net/viewtopic.php?t=20529>
- film « Volem rien foutre al pais » de Pierre Carles (et à peu près tous ses films en fait)

## ***Mouvements de chômeurs :***

- - mouvement de chomeurs heureux + mouvements de chômeurs en france en 1997
- - brochure "le lundi au soleil" -> Sur le mouvement de chomeur.euses dans les 90's
- - brochure "le manifeste des chômeurs heureux"

## ***Approches plus théoriques sur le travail***

- infokiosques: rubrique "critique du travail" <https://infokiosques.net/travail>
- biblio sur la critique du travail:  
<http://collectif-feignasse.over-blog.com/2014/02/bibliotheque-feignasse.html>
- Ne travaillez jamais : <http://www.palim-psao.fr/2019/05/parution-de-ne-travaillez-jamais-la-critique-du-travail-en-france-de-charles-fourier-a-guy-debord-d-alastair-hemmens-preface-d-ansel>
- Le refus du travail, Théorie et pratique de la résistance au travail : <http://editionsdudetour.com/index.php/les-livres/le-refus-du-travail/>
- A voir, conférences sur la critique du travail : "Tout le monde déteste le travail" (2018) <https://www.youtube.com/channel/UCK4ECeFsnBJmTbMPeSPdxNw>

### ***Réalités du monde du travail:***

- Travail. De plus en plus d'actifs consomment des psychotropes <https://www.letelegramme.fr/sante/drogues-et-travail-de-plus-en-plus-d-actifs-consomment-des-psychotropes-11-11-2017-11737073.php>
- Les conseiller.es aussi sont d'ancien.es chômeur.euse.s qui n'ont souvent aucune connaissance profonde du poste : Quizz conseiller emploi : <https://poleemploi.aplygo.com> et fiche de poste conseiller pôle emploi : [https://recrute.pole-emploi.org/offre-de-emploi/emploi-conseiller-e-emploi-accompagnement-suivi-f-h\\_26715.aspx](https://recrute.pole-emploi.org/offre-de-emploi/emploi-conseiller-e-emploi-accompagnement-suivi-f-h_26715.aspx)

### ***Chansons en lien avec le travail:***

- Zoufris maracas "j'aime pas travailler": <https://youtu.be/mxvEjC28MJ8>
- Sexy Sushi: « je refuse de travailler » : <https://youtu.be/JOcKgUYE4ms>
- Béruriers noirs "vivre libre ou mourir" <https://youtu.be/WFCDDt8WGoo>
- Ministère des Affaires Populaires "Profession saltimbanque" <https://youtu.be/PGY8A9vYjIA>
- "Les Bureaucrates se ramassent à la pelle » : parodie des "feuilles mortes" de Prévert chantée par Jacques Marchais et Vanessa Hachloum <https://youtu.be/hYpHBtXuMMw>
- Les Malpolis : « On veut pas du travail » : <https://youtu.be/R0x63aJ0ltQ>
- les anarco-punk de chez Alcosynthic : « Une vie de merde » [https://youtu.be/Lj\\_m2qbxoUQ](https://youtu.be/Lj_m2qbxoUQ)
- Alcosynthic & Bonheurs inutiles : « Les Gens normaux » <https://youtu.be/1m7xS5GZSnA>

On espère que ce texte pourra t'aider à mieux vivre ta désertion de l'emploi, sans culpabiliser (car franchement il n'y a vraiment pas de quoi, on ne vole pas des milliards nous!) il n'est pas complet mais c'est un début et il n'y a pas de « recette miracle »! Car sortir de l'emploi et du travail ce n'est que le début d'une aventure d'émancipation individuelle et collective !

Nous ne croyons pas au survivalisme ni que la vie en autarcie est possible hors de toute société, on ne pourra pas s'en sortir seul·e dans son coin en attendant que la société se casse la gueule! Mais pour autant il faut aussi vivre nos vies et autant qu'elles ne soient pas trop pourries!

Une fois qu'on est libéré·e de la contrainte travail, on peut se consacrer aux choses qui nous tiennent à cœur mais aussi lutter plus librement sans trop de peurs de ce qu'on va devenir !

Nous ne considérons pas l'argument de l'emploi, qu'on nous oppose quand nous combattons un projet industriel ou une infrastructure, comme valable. Mais pour autant nous sommes solidaires des travailleuses précaires pour les aider à se battre face à leurs employeurs ou pour sortir de leur précarité et de leur dépendance à l'emploi !

Car pour s'en sortir on ne peut compter que sur nous collectivement, alors organisons nous, créons des centres sociaux autogérés, des collectifs de débrouille administrative, luttons contre la précarisation et le flicage de nos vies ...

Si tu travailles dans le social et que tu passes par là, n'hésite pas à pousser la porte de collectifs autogérés par chez toi et proposer ton aide pour se débrouiller face à cette administration!

Cette brochure n'est qu'une première version et n'est pas exhaustive, si des choses te paraissent fausses, que tu as des trucs à rajouter ou retours à faire ou que tu veux témoigner de tes expériences, n'hésite pas à nous envoyer un mail à [bureau-desertion-emploi@riseup.net](mailto:bureau-desertion-emploi@riseup.net) !

Nous ne voulons pas du plein emploi, mais d'une vie pleine de joie et de luttes !

**Travail :** "La notion de travail est une invention de la modernité, plus exactement une invention du capitalisme industriel. Aussi longtemps que la production marchande était marginale et que l'essentiel des besoins était couvert par l'autoproduction domestique et l'économie villageoise, la notion de « travail » tout court [...] ne pouvait avoir cours. On « fabriquait », « confectionnait », « préparait », « œuvrait », « peinait », « besognait », « vaquait à des occupations » diverses, spécifiques, incommensurables dans le cadre de la communauté domestique [...]. La notion de travail n'apparaît en son sens actuel qu'à mesure que la production et la consommation marchandes l'emportent sur l'autoproduction. On désigne alors par « travail » une activité fondamentalement différente des activités de subsistance, de reproduction, d'entretien et de soins accomplies au sein du ménage. [...] Le travail est une activité payée [...], il se situe dans l'espace public et y apparaît comme une prestation mesurable, échangeable et interchangeable : comme une prestation qui possède une valeur d'usage pour les autres et non pas simplement pour les membres de la communauté domestique qui l'accomplit ; pour les autres en général"

Définition par André Gorz

**Retrouves également la brochure sur [bdt.ouvaton.org](http://bdt.ouvaton.org)**